



LE BIOALIMENTAIRE ÉCONOMIQUE

BILAN DE L'ANNÉE 2020



AVANT-PROPOS

Le document *Bioalimentaire économique – Bilan de l'année 2020* offre un portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec ainsi qu'un aperçu de la conjoncture économique mondiale pour l'année 2020.

Les situations retenues illustrent la performance de chacun des secteurs de l'industrie bioalimentaire, soit l'agriculture et les pêches, la transformation, le commerce de détail et la restauration. Ce bilan contient également une analyse des principaux facteurs sous-jacents à cette performance, c'est-à-dire la conjoncture économique, l'évolution de la demande intérieure et la dynamique des échanges internationaux.

Ce portrait de l'industrie bioalimentaire du Québec paraît dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, qui affecte tous les pans de l'économie et tous les secteurs de l'industrie bioalimentaire du Québec depuis l'année 2020. Ainsi, elle a eu un impact majeur sur l'industrie bioalimentaire québécoise. Autant l'agriculture que la transformation alimentaire et le secteur tertiaire ont été affectés, mais différemment. Sur le plan international, les répercussions de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement et la vigueur exceptionnelle de la demande chinoise pour les importations de viande, de grains et d'oléagineux ont marqué la conjoncture.

D'un autre côté, la pandémie a remis au premier plan l'industrie bioalimentaire, que l'on tient généralement pour acquise et qui est plus que jamais reconnue comme une activité prioritaire compte tenu de son rôle névralgique dans l'approvisionnement alimentaire de la population du Québec, qui représente un besoin essentiel. Cette pandémie a amené ainsi son lot d'incertitudes et de questionnements par rapport à l'évolution de l'industrie bioalimentaire québécoise (ex. : achat local, autonomie alimentaire).

SOMMAIRE DU BILAN

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2020 : LES CHIFFRES CLÉS	7
1. LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE	15
1.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	15
1.2 LA CONJONCTURE BIOALIMENTAIRE	19
2. LE PIB, L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI FACE À LA PANDÉMIE	25
2.1 UNE BAISSÉ EXCEPTIONNELLE DU PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE	25
2.2 DES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUI ONT RÉSISTÉ EN 2020	26
2.3 UNE PERTE DE 15 % DES TRAVAILLEURS POUR L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE	27
3. LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS	33
3.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	35
3.2 LES SERVICES ALIMENTAIRES (RÉSEAU HRI)	36
4. L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX	41
5. LA FABRICATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC	47
6. LES PÊCHES MARITIMES ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER	53
7. L'AGRICULTURE	57
8. LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC	61
9. LES ACCORDS COMMERCIAUX DE LIBRE-ÉCHANGE AU COURS DE LA PÉRIODE 2020-2021	65
9.1 LES ACCORDS EN VIGUEUR	65
9.2 LES NÉGOCIATIONS EN COURS	66
9.3 LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES	67
9.4 LES LITIGES	67
ANNEXES	70



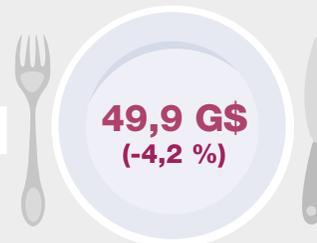
L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2020 : LES CHIFFRES CLÉS

PIB BIOALIMENTAIRE



52,3 % Part des produits consommés provenant des fournisseurs du Québec

DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC



36,9 G\$ (+10,2 %) Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts

13,0 G\$ (-30,1 %) Ventes des services alimentaires (HRI)

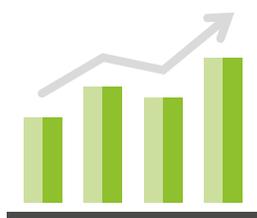


1,1 % Hausse des prix à la consommation des boissons alcoolisées

2,5 % Hausse des prix à la consommation des aliments et boissons non alcoolisées



Plus de 80 000
Entreprises



2,4 G\$ (-0,7 %) **Investissements bioalimentaires**



453 084
Emplois
(79 943 emplois perdus)



9,7 G\$ (+6,1 %) Recettes monétaires agricoles provenant du marché

10,3 G\$ (+6,8 %) Recettes monétaires agricoles totales



31,3 G\$ (+2,9 %) **Livraisons manufacturières**

* Variation par rapport à 2019.

Note : Dans ce document, le symbole k\$ signifie « milliers de dollars », le symbole M\$, « millions de dollars » et le symbole G\$, « milliards de dollars ».

1 Il s'agit du produit intérieur brut (PIB) réel aux prix de base (en dollars enchaînés de 2012), y compris une estimation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire.

L'ANNÉE 2020 : UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE POUR L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE DANS LE SILLAGE DE LA PANDÉMIE

UNE SITUATION HORS NORME ET DES MESURES EXCEPTIONNELLES

La pandémie de COVID-19 a créé une situation hors norme, contraignant les gouvernements partout dans le monde à prendre des mesures drastiques pour enrayer la progression du virus. Ainsi, un pan important de l'activité économique a été mis sur pause et des mesures de confinement sans précédent ont été mises en place pour la population, limitant ainsi la plupart des activités festives et de socialisation de même que, de ce fait, les dépenses alimentaires qui en découlent.

L'économie mondiale a subi un choc historique en raison de la pandémie de COVID-19 et a affiché une sévère contraction de -3,3 %. Ce choc s'est ressenti autant dans les pays développés (-4,7 %) que dans les pays émergents et en développement (-2,2 %). Le Canada n'a pas été épargné. La chute du produit intérieur brut (PIB) réel au Canada (-5,4 %) et au Québec (-5,3 %) se situe entre les reculs observés aux États-Unis (-3,5 %) et dans la zone euro (-6,6 %).

Cette pandémie a eu aussi un impact majeur sur l'industrie bioalimentaire et ses différents secteurs au Québec. Autant l'agriculture que la transformation alimentaire et le secteur tertiaire ont été affectés, mais de manières diverses. En particulier, le secteur de la restauration a été durement frappé par le confinement et les fermetures prolongées des salles à manger. Dans le cas de la transformation, il a fallu composer, du jour au lendemain, avec la quasi-disparition de la demande de produits destinés aux services alimentaires (restaurants, traiteurs, milieux d'enseignement et autres).

De leur côté, les ménages ont dû revoir leurs habitudes de vie et celles qui concernent l'achat de produits alimentaires. Ils ont notamment accentué l'achat de plusieurs produits alimentaires vendus dans les épiceries et en ligne, en plus de prendre conscience de l'importance de se procurer des produits locaux et de modifier leurs habitudes de cuisine et de stockage.

Des chaînes d'approvisionnement mises à mal, mais qui n'ont pas cassé

Au début de la pandémie, le secteur de la transformation alimentaire a subi un choc de la demande sans précédent. Des transformateurs ont dû adapter leurs chaînes de production au transfert de la demande de produits destinés aux services alimentaires vers celle de produits de consommation destinés aux tablettes d'épicerie². L'application des mesures sanitaires imposées pour la sécurité des travailleurs, les éclosions de COVID-19 et les quarantaines ont également ralenti les activités des usines d'abattage, tant au Québec qu'à l'échelle nord-américaine. Par exemple, lors de la fermeture de deux usines en Alberta, la robustesse de la chaîne d'approvisionnement du bœuf a été mise à rude épreuve, alors qu'environ 70 % de la transformation du bœuf canadien a été interrompue, ce qui a créé un arriéré de bétail destiné à l'abattage.

Sur le plan agricole, la pandémie a eu des répercussions sur plusieurs secteurs. Elle a réduit le nombre de travailleurs étrangers temporaires (TET) disponibles au Québec comme ailleurs dans le monde. Dans certains secteurs comme ceux du lait et de la volaille, l'adaptation de la chaîne d'approvisionnement aux changements brusques de la demande a nécessité la gestion de surplus momentanés. De son côté, le ralentissement de la chaîne d'abattage s'est répercuté sur les activités des fermes d'élevage de porcs et de bovins. Les éleveurs ont dû composer avec le prolongement de la période d'engraissement des animaux ainsi que des pressions à la baisse sur les prix de référence nord-américains.

² L'effondrement de la demande provenant du réseau HRI et des ventes au détail en hausse ont nécessité des ajustements en raison de besoins différents sur le marché du détail et dans le réseau HRI au regard des produits, des formats, des emballages, des équipements, des usines, etc.

De plus, la chute de la demande du réseau des hôtels, des restaurants et des institutions (HRI) a contribué à des surplus de pommes de terre, tandis qu'en horticulture, plusieurs producteurs ont réduit leurs superficies d'ensemencement en anticipant un manque de TET. Le contexte de la pandémie a également généré son lot d'incertitudes à l'égard des activités de l'autocueillette, de la vente à la ferme et du marché public, mais la réponse de la population a heureusement dépassé les attentes.

Une chute de 4,2 % de la demande alimentaire

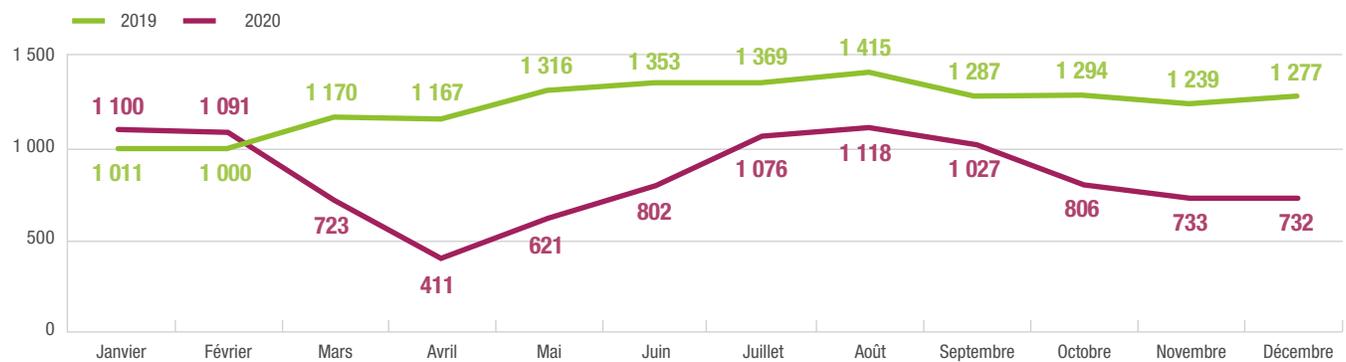
Après quatre années de dynamisme, la valeur de la demande alimentaire s'est contractée de 4,2 % en 2020 sous les effets néfastes de la pandémie de COVID-19. Elle s'est ainsi établie à 49,9 G\$ en raison notamment de la baisse des ventes dans le secteur de la restauration commerciale et des débits de boissons.

Malgré la vigueur des ventes en épicerie, les quelque 3,4 millions de touristes internationaux ou de gens d'affaires qui viennent au Québec chaque année n'ont pas été au rendez-vous en 2020. Cela est sans compter la quasi-absence des occasions de se réunir, de célébrer et de festoyer (ex. : événements, rassemblements, déplacements) tant dans le secteur des affaires que chez les particuliers.

Une dure année pour les services de restauration

Le télétravail, la chute du tourisme et la fermeture prolongée des commerces non essentiels et des salles à manger des restaurants, d'abord au printemps puis à l'automne 2020, ont fait mal aux services de restauration. De plus, des dépenses ont dû être effectuées pour la mise en œuvre des mesures de protection sanitaire des employés et du public. Les nouvelles normes de distanciation physique ont également affecté à la baisse les revenus des restaurants (surtout de ceux à service complet) parce que ceux-ci devaient diminuer le nombre de places offertes. Ces facteurs ont entraîné une chute des ventes des restaurants à service complet de 40 % par rapport à 2019. Les débits de boissons (ex. : bars, tavernes) et les services de restauration spéciaux (ex. : traiteurs) ont été les plus durement touchés puisque leurs ventes ont dégingolé respectivement de 58 % et de 45 % en 2020. Les restaurants à service restreint (ou rapide) s'en sont mieux tirés avec une diminution de 12 % de leurs ventes.

FIGURE 1 | VENTES DE LA RESTAURATION COMMERCIALE AU QUÉBEC, DE 2019 À 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source : Statistique Canada, tableau 21-10-0019-01; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Les repas à emporter et le service de livraison : se réinventer pour survivre

Les restaurateurs qui le pouvaient se sont réorientés vers les repas et l'alcool à emporter ainsi que le service de livraison afin de maintenir leurs revenus. Cette transition leur a demandé d'adapter leurs opérations courantes et surtout d'avoir accès à un site Web transactionnel et à un service de livraison, ce qui a impliqué d'autres dépenses. Malgré la somme de travail et les dépenses que cette transformation a demandées, plusieurs restaurateurs ont pu ainsi limiter leurs pertes, les consommateurs québécois ayant bien accueilli la proposition.

Une année record pour les épiceries tant pour les ventes en magasin que pour celles en ligne



En 2020, les ventes alimentaires des magasins au Québec ont fait un bond de 10 % comparativement à celles de 2019, du jamais-vu au cours des dernières années. Les mesures de confinement et la fermeture des salles à manger dans la restauration ont contraint les Québécois à cuisiner davantage à la maison. Les détaillants ont ainsi recueilli une partie des dépenses alimentaires auparavant effectuées dans les restaurants.

Un changement dans les habitudes de magasinage des Québécois

La présence de la COVID-19 a modifié la manière de faire les courses chez les Québécois. Au plus fort de la pandémie, les consommateurs effectuaient une visite en magasin tous les 10 jours comparativement à 3,2 visites par semaine en moyenne avant la crise sanitaire. Cependant, ils ont compensé avec un plus gros panier d'épicerie. Par ailleurs, les consommateurs ont concentré leurs achats dans un seul magasin plutôt que d'en visiter plusieurs afin de limiter les possibilités de contamination. Cela explique pourquoi les ventes des magasins spécialisés (ex. : fruiteries, boucheries, poissonneries) ont crû dans une moindre mesure (+3 %) que celles des épiceries (+11 %) et des magasins de bière, de vin et de spiritueux (+6 %).

Un bond de géant dans les ventes en ligne de produits d'épicerie

Par rapport à 2019, les ventes en ligne des trois grandes enseignes de supermarchés (Loblaw-Provigo, Sobeys-IGA et Metro) ont triplé en 2020. Cette croissance subite est survenue de deux à quatre ans plus tôt que ce que prévoient ces détaillants. L'afflux des commandes (par Internet et par téléphone) a nécessité d'importants investissements dans les infrastructures technologiques et l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire. Les plus petites entreprises alimentaires ont aussi fait de bonnes affaires en ligne, profitant du confinement bien sûr, mais aussi de l'engouement pour l'achat local.



Le stockage en début de pandémie et l'achat de gros formats

Avec les mesures de confinement mises en application la troisième semaine de mars 2020, les consommateurs se sont rués vers les épiceries afin de faire des provisions. Les aliments les plus achetés ont été notamment la levure, la farine, les légumineuses en conserve, les aliments surgelés et le beurre. Les produits d'indulgence comme le chocolat, les grignotines salées et l'alcool ont aussi eu la cote auprès des Québécois de même que les produits ménagers et le papier de toilette. Ces soudains achats de masse ont donné lieu à des tablettes vides pendant un certain temps.



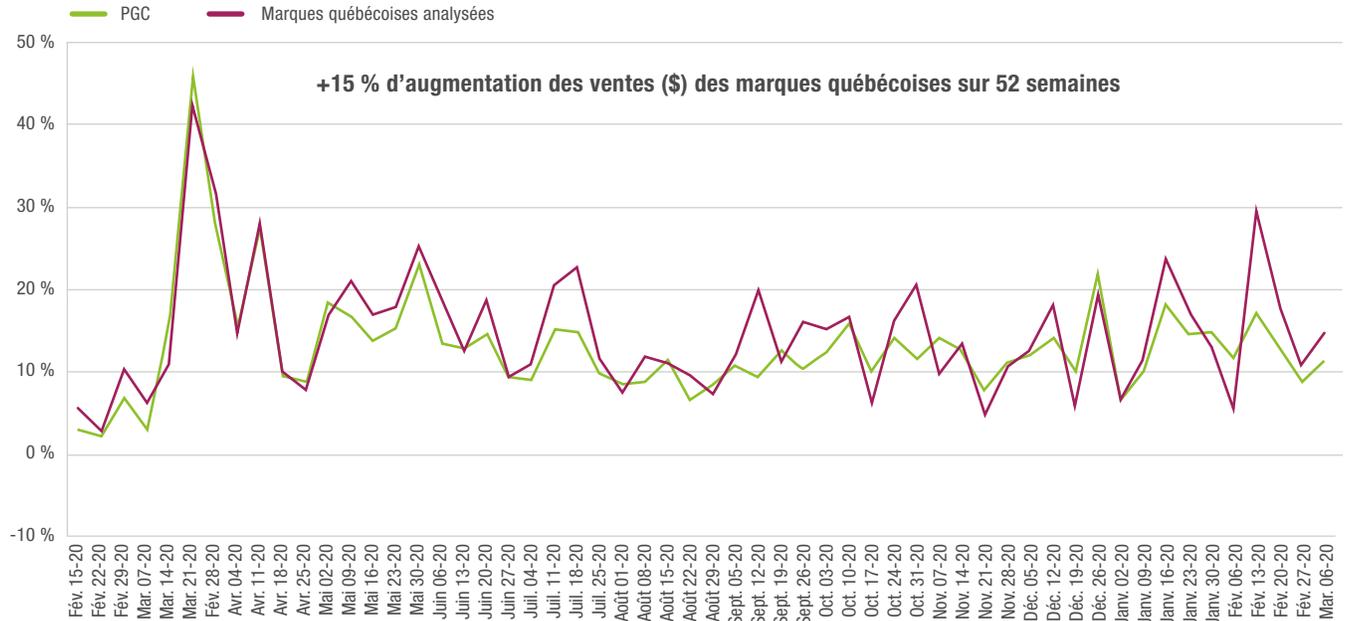
Toutefois, l'ensemble de la chaîne de distribution s'est bien adapté à cette situation et l'approvisionnement est revenu rapidement à la normale. Par ailleurs, comme plusieurs entreprises des services alimentaires liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ont dû ralentir ou cesser leurs activités, les fabricants et les grossistes ont fait appel aux supermarchés pour écouler leurs gros formats. Les ménages, sensibles aux économies qu'ils pouvaient réaliser et soucieux de limiter le nombre de leurs visites en magasin, se sont tournés vers ces formats. Selon les détaillants, la tendance à l'achat de gros formats devrait se poursuivre en 2021.

Une hausse de l'achat local

Outre la crise économique mondiale engendrée par la pandémie de COVID-19, la présence du virus a fait ressortir la fragilité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans un contexte de marché mondialisé. Par le fait même, elle a souligné l'importance de rehausser l'autonomie alimentaire du Québec, notamment en valorisant l'achat local.

Plusieurs projets et campagnes de promotion ont été mis de l'avant par les autorités gouvernementales et les acteurs privés afin de faciliter l'accès aux produits locaux (ex. : Le Panier bleu, Aliments du Québec). Les Québécois ont bien répondu à l'appel. Par exemple, selon des données de la firme NielsenIQ³ compilées au cours de la période de 52 semaines se terminant le 6 mars 2021, la valeur des ventes des produits de marques québécoises analysées a augmenté de 15 %, tandis que près de 60 % de ces produits ont connu une meilleure croissance que ceux des autres marques de commerce. Un autre fait notable est que la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPE), qui gère le Réseau des fermiers de famille, a vu le nombre d'abonnements aux paniers de produits locaux augmenter de 94 % en 2020.

FIGURE 2 | CROISSANCE DE LA VALEUR DES VENTES DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE MARQUES QUÉBÉCOISES COMPARÉE À CELLE DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (PGC) POUR LA PÉRIODE DE 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 6 MARS 2021



Source : NielsenIQ; compilation du MAPAQ.

3 Données compilées par la firme NielsenIQ en collaboration avec le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) pour l'ensemble des réseaux, de janvier 2020 à mars 2021.

Une hausse pour les boîtes d'aliments prêts-à-cuisiner ou de repas à réchauffer et une baisse pour les repas frais préparés en épicerie

En 2020, les ventes de repas frais préparés en épicerie ont diminué, une répercussion du télétravail et des craintes d'une transmission du virus due à la manipulation des aliments par les employés. À l'inverse, les livraisons de boîtes d'aliments prêts-à-cuisiner ou de repas à réchauffer ont gagné la faveur des ménages, surtout chez les millénariaux. Des entreprises comme Repas WeCook au Québec ou Marché Goodfood au Canada ont vu le nombre de leurs abonnements augmenter de manière substantielle. Les détaillants, conscients de cette tendance, entendent adapter leur offre de solutions repas.

Évolution de l'offre en épicerie : solutions repas, aliments santé et vente en ligne personnalisée

Certains effets de la pandémie de COVID-19 perdureront après celle-ci, notamment le télétravail. Les ménages prendront ainsi plus de repas à la maison, ce qui devrait se traduire en épicerie par une offre élargie de solutions repas (combinaison de produits, boîtes-repas [ex. : sushis], repas surgelés, etc.).

Parmi les autres tendances, les détaillants prévoient également une augmentation de la demande pour les aliments santé et fonctionnels, les protéines végétales et les aliments biologiques. Le virage vers l'épicerie en ligne est aussi bien amorcé et devrait continuer de gagner des parts de vente au cours des prochaines années. Les grands détaillants investissent actuellement dans le marketing digital afin d'offrir une meilleure expérience aux consommateurs (exactitude des commandes et offres personnalisées).

Le complexe production-transformation, moteur de la résilience de l'industrie bioalimentaire en 2020

Depuis le début de la pandémie, le complexe production-transformation ainsi que le commerce de détail alimentaire ont montré leur grande importance pour ce qui est de nourrir les gens, qui dépasse leur effet sur le plan économique. Sans cette contribution, l'ampleur de la crise aurait été tout autre.

Les recettes monétaires agricoles tirées du marché ont progressé de 6,1 % en 2020 au Québec. Les secteurs du soya, de l'acériculture et de la culture de cannabis autorisée sous licence ont contribué à cette croissance. Les recettes monétaires ont également augmenté dans des secteurs qui ont pu être davantage exposés que les autres aux conséquences potentielles de la pandémie, tels que ceux des fruits et des légumes, du porc ainsi que du lait. Les informations disponibles à ce sujet indiquent que, dans l'ensemble, la rentabilité du secteur agricole s'est améliorée en 2020.

Par ailleurs, la valeur des livraisons (ventes) manufacturières des fabricants d'aliments, de boissons et de produits du tabac est estimée à 31,3 G\$ pour l'année 2020, ce qui représente une hausse de 2,9 % par rapport à l'année 2019. Étant donné la baisse de la demande provenant des services alimentaires, le secteur a pu compter notamment sur les achats massifs des ménages au début de la pandémie, le dynamisme des ventes dans le commerce de détail, la hausse des prix obtenus par les transformateurs (selon l'indice des prix des produits industriels au Canada) et la croissance de la demande extérieure.

Les effets de la pandémie dans le secteur des pêches

La valeur des débarquements maritimes a diminué de 28 % en 2020 par rapport à 2019. Cette réduction s'explique principalement par une baisse des prix des crustacés de 30 %. Par ailleurs, la valeur des exportations du secteur de la préparation et du conditionnement des poissons et des fruits de mer a diminué de 21 %, ce qui a entraîné une décroissance des livraisons de 22 %. Notons que la valeur des débarquements maritimes dépend en grande partie du marché de la transformation des poissons et des fruits de mer du Québec, auquel sont destinées environ 90 % de ses ventes.

Un bond de 11 % pour les exportations internationales

La valeur des exportations internationales des produits bioalimentaires du Québec a bondi de 11 % en 2020 pour atteindre 9,8 G\$. Cette croissance est principalement liée à l'augmentation des exportations du soya (+82 %) ainsi que de la viande et des abats comestibles de porc (+20 %), stimulées par la forte demande chinoise.

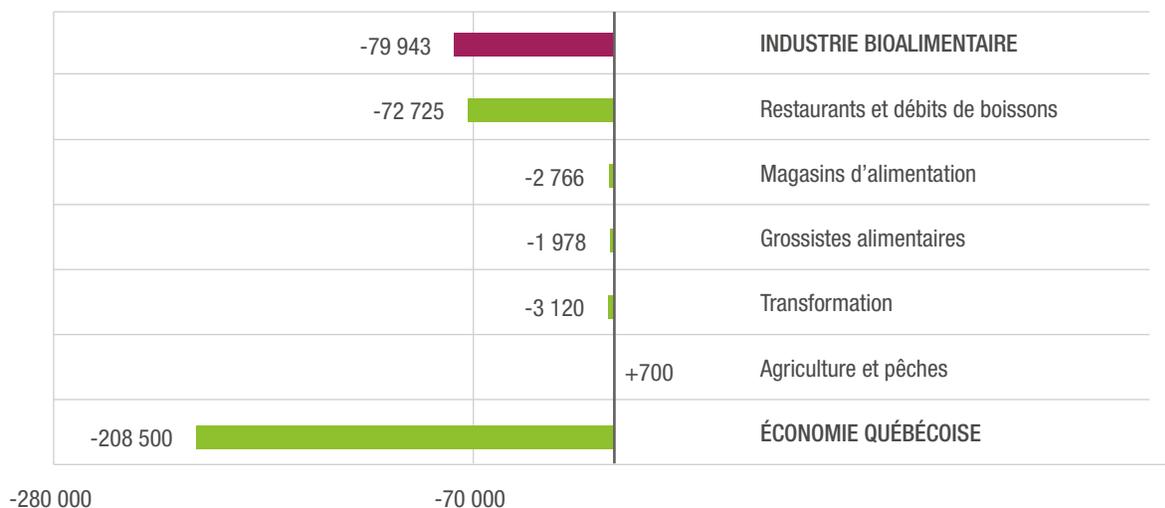
Une baisse exceptionnelle de 8,7 % pour le PIB réel de l'industrie bioalimentaire et de 15 % pour l'emploi

Le PIB réel de l'industrie bioalimentaire est estimé à 25,8 G\$ pour 2020, ce qui correspond à une baisse de 8,7 %⁴. Ce résultat s'explique principalement par le recul de 31,6 % du PIB réel de la restauration commerciale et des débits de boissons. Le PIB réel du secteur de la transformation alimentaire (-3,5 %) a aussi diminué, alors que ceux des secteurs de l'agriculture et des pêches (+3,0 %) ainsi que des magasins d'alimentation dits traditionnels (+3,0 %) ont progressé.

Une perte de près de 80 000 emplois pour l'industrie bioalimentaire

La pandémie a frappé inégalement les différentes entreprises de l'industrie bioalimentaire. Certaines n'ont pas été touchées, d'autres se sont rétablies rapidement et un bon nombre d'entre elles sont encore affaiblies. Les établissements de restauration et les débits de boissons demeurent les plus durement secoués. En effet, l'année 2020 s'est soldée par une perte de près de 73 000 emplois dans le secteur de la restauration commerciale, ce qui représente 90 % des pertes d'emplois de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire. Dans un contexte où le bassin de main-d'œuvre disponible était déjà faible avant la pandémie, les services de restauration pourraient avoir de la difficulté à recruter des employés en 2021.

FIGURE 3 | VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2020



Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0202-01 et 14-10-0026-01; compilation du MAPAQ.

4 Il s'agit du produit intérieur brut (PIB) réel aux prix de base (en dollars enchaînés de 2012), y compris une estimation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire.



1

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET BIOALIMENTAIRE

1.1 LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Une sévère contraction de l'activité économique en 2020 due à la pandémie de COVID-19 et à ses diverses conséquences

Après avoir ralenti en 2019, notamment en raison de tensions commerciales et géopolitiques, l'économie mondiale a connu une récession généralisée en 2020 et a reculé dans la presque totalité des pays. La Chine constitue la principale exception, en vertu d'une croissance plus modeste qu'au cours des dernières années. Selon les récentes données du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale a affiché une sévère contraction de -3,3 % en 2020. À titre d'information, notons que le produit intérieur brut réel (PIB) mondial avait légèrement diminué en 2009 (-0,1 %) dans la foulée de la crise financière de 2008-2009.

Au cours de l'année 2020, l'économie mondiale a donc subi un choc brutal et historique en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'arrêt de l'activité économique, en particulier au printemps. Par la suite, l'évolution de l'activité économique en cours d'année a pu suivre le fil des mesures de relâchement des restrictions en matière de santé publique ainsi que des retours au confinement. Le choc s'est ressenti autant dans les pays les plus développés que dans les pays émergents et en développement. Selon la Banque mondiale, les pays les plus durement affectés sont ceux où l'épidémie a frappé le plus fort et dont l'économie dépend fortement du commerce international, des exportations de produits de base, du tourisme et du financement extérieur⁵.

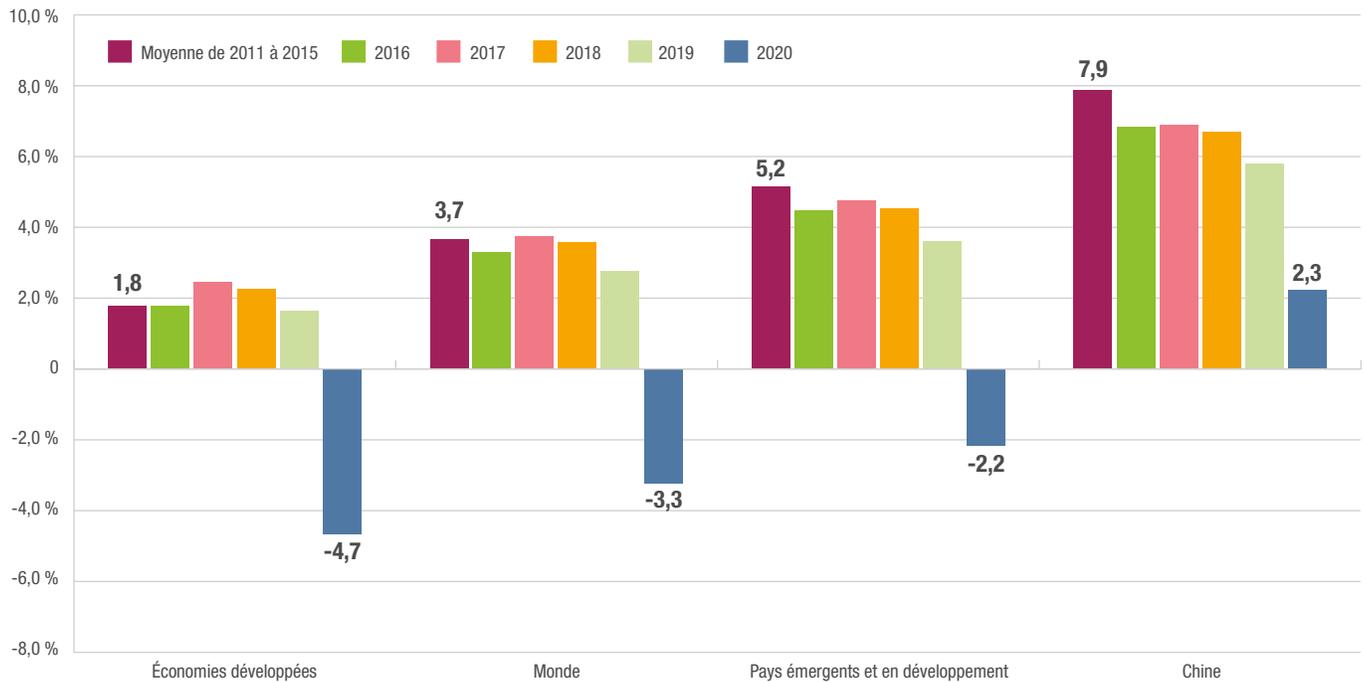
Une décroissance dans les économies émergentes et en développement pour toutes les régions

Dans l'ensemble des pays émergents et en développement, la chute du PIB réel s'est établie à -2,2 % en 2020. Toutes les grandes régions qui composent cet ensemble ont connu des diminutions : les pays émergents et en développement asiatiques (-1,0 %), dont la Chine (+2,3 %) et l'Inde (-8,0 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (-7,0 %) ainsi que le Moyen-Orient et l'Asie centrale (-2,9 %), les pays émergents et en développement d'Europe (-2,0 %) de même que l'Afrique subsaharienne (-1,9 %). Au cours des vingt dernières années, l'ensemble des pays émergents et en développement avait affiché une croissance supérieure à celle des pays développés ou de l'économie mondiale. Dans le contexte pandémique, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, toutes les grandes régions de cet ensemble ont affiché un recul moins prononcé que les pays les plus développés.

Le Mexique (-8,2 %), qui fait partie de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020, a connu une décroissance majeure. Il avait également vu son PIB réel légèrement diminuer en 2019 (-0,1 %).

⁵ Banque mondiale, *La pandémie de COVID-19 plonge l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale*, [En ligne]. [<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>]

FIGURE 4 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS LES GRANDES RÉGIONS ET EN CHINE, DE 2011 À 2020 (EN POURCENTAGE)

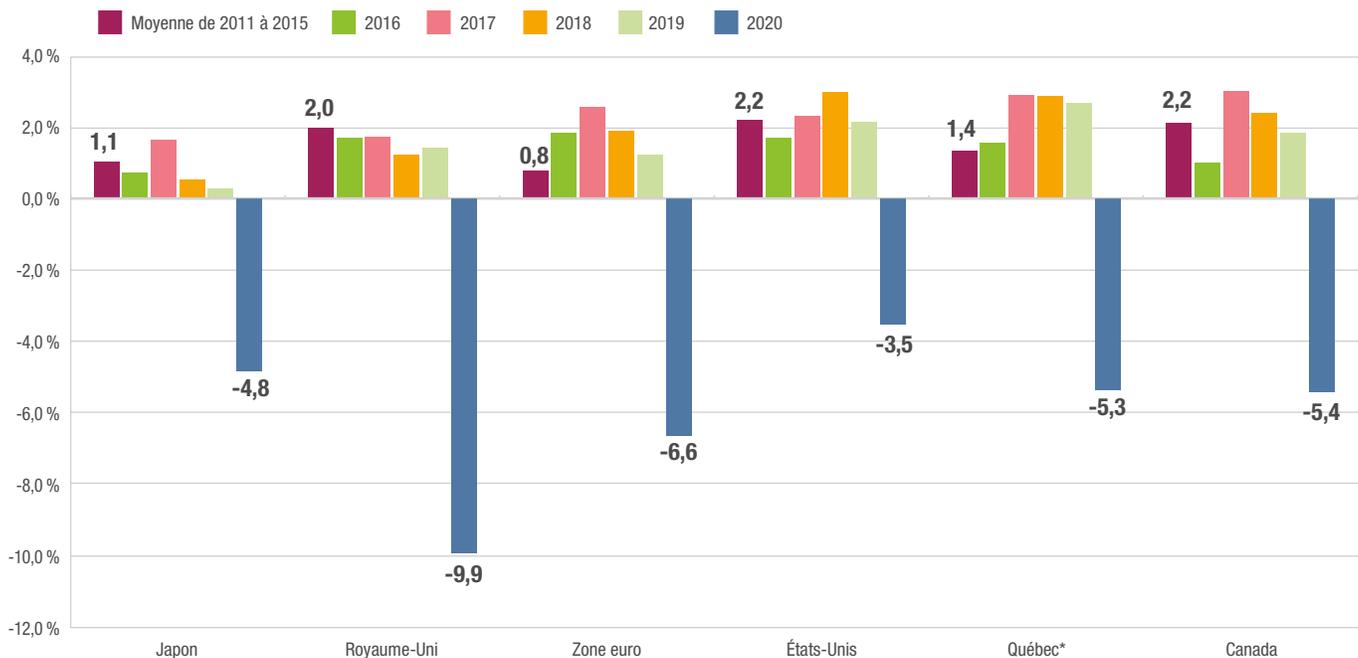


Source : Fonds monétaire international; compilation du MAPAQ.

Une régression pour toutes les économies les plus développées

Les perturbations liées à la pandémie ont engendré une contraction de -4,7 % de l'économie dans les pays les plus développés. Le recul a été généralisé dans toutes les régions. En termes relatifs, l'activité économique a moins souffert aux États-Unis (-3,5 %) comparativement au Royaume-Uni (-9,9 %), à la zone euro (-6,6 %) ou au Japon (-4,8 %).

FIGURE 5 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET AU QUÉBEC, DE 2011 À 2020 (EN POURCENTAGE)



* PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2021).

Sources : Fonds monétaire international, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

Au Canada, l'arrêt des activités dû à la pandémie a entraîné un recul de l'économie et des fluctuations pour l'emploi et le PIB réel. L'effet a été ressenti de façon variable selon les secteurs, qui ont pu afficher une baisse majeure de leur PIB réel ou connaître une croissance. Dans cette optique, la chute du PIB réel canadien (-5,4 %) en 2020 est historique, comme cela a été le cas à l'échelle mondiale, et se situe entre les reculs observés aux États-Unis et dans la zone euro. Notons que, face à cette situation, les particuliers et les entreprises du Canada et du Québec ont bénéficié de plusieurs interventions des gouvernements fédéral et provinciaux⁶. Malgré tout, dans la tourmente, les dépenses de consommation finales des ménages ont diminué de même que, dans une moindre mesure, celles des administrations publiques⁷.

Le recul économique au Québec en 2020 (-5,3 % selon l'ISQ⁸) se situe à un niveau semblable à celui du Canada. De 2017 à 2019, les taux de croissance du PIB réel québécois avaient oscillé entre +2,7 % et +2,9 %, et avaient été supérieurs à la moyenne enregistrée au cours de la première moitié de la décennie, de 2011 à 2015 (+1,4 %). Comme au Canada, les dépenses de consommation finale des ménages ainsi que des administrations publiques ont diminué.

Outre la pandémie, des événements susceptibles d'avoir un effet sur les économies québécoise et canadienne ont retenu l'attention en 2020. En plus de l'ACEUM, mentionnons l'arrivée d'une nouvelle administration aux États-Unis ainsi que la signature du Partenariat régional économique global par 15 pays, dont l'Australie, la Chine, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, le Japon et les 10 pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Pour 2021, un rebond économique est attendu au Québec et au Canada ainsi que dans le monde. Les perspectives de rebond seront notamment tributaires de la situation sanitaire, des campagnes de vaccination et de l'allègement des mesures de confinement.

6 Voir le *Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19 : Québec et fédéral* de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. [En ligne]. [<https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/suivi-mesures-economiques-covid-19/>]

7 En dollars enchaînés de 2012.

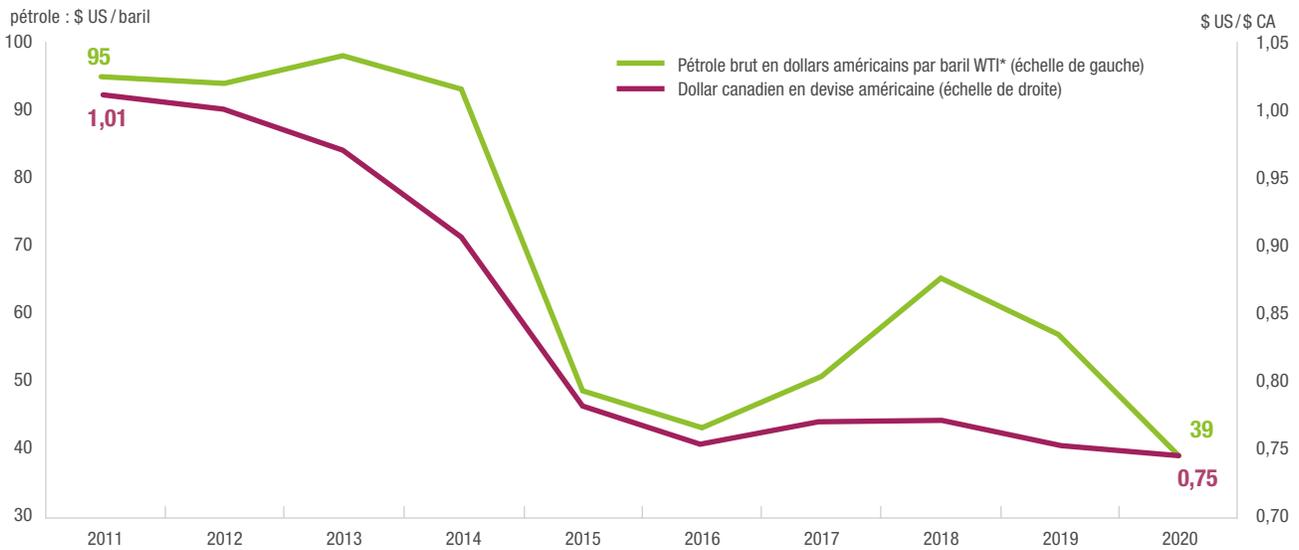
8 PIB réel selon les dépenses, Institut de la statistique du Québec (mars 2021).

Une stabilité pour le dollar canadien par rapport au dollar américain et une baisse du taux directeur en 2020

En dépit de la tourmente internationale et, notamment, de la baisse du prix du pétrole, le dollar canadien s'est négocié en moyenne à 0,75 \$ US en 2020, un niveau proche de celui de 2019. Comme c'est le cas depuis le milieu de la dernière décennie, le dollar canadien est donc demeuré sous la barre des 0,80 \$ US, ce qui a constitué un élément de contexte favorable à l'industrie bioalimentaire du Québec, par exemple au regard des exportations de produits agricoles et alimentaires.

Au cours de la période 2011-2017, la valeur du huard a généralement suivi les mouvements du prix du pétrole. Par la suite, jusqu'à la fin de 2019, l'écart entre les taux directeurs au Canada et aux États-Unis est devenu moins favorable à une appréciation de la devise canadienne. En 2020, dans le sillage de la pandémie, les autorités monétaires canadienne et américaine ont réduit leur taux directeur à 0 % ou presque, avec un niveau légèrement supérieur au Canada, ce qui a pu contribuer à maintenir le niveau du dollar canadien et à diminuer les coûts de financement. Il faut retourner 10 ans en arrière, jusqu'à la dernière grande crise financière, pour retrouver un taux directeur aussi bas au Canada. En mars 2021, la Banque du Canada a indiqué qu'elle maintiendrait le taux directeur au niveau actuel jusqu'à l'atteinte durable de l'objectif d'inflation, qui sera à surveiller⁹.

FIGURE 6 | VALEUR DU DOLLAR CANADIEN EN DEVISE AMÉRICAINE ET PRIX INTERNATIONAL DU PÉTROLE, DE 2011 À 2020

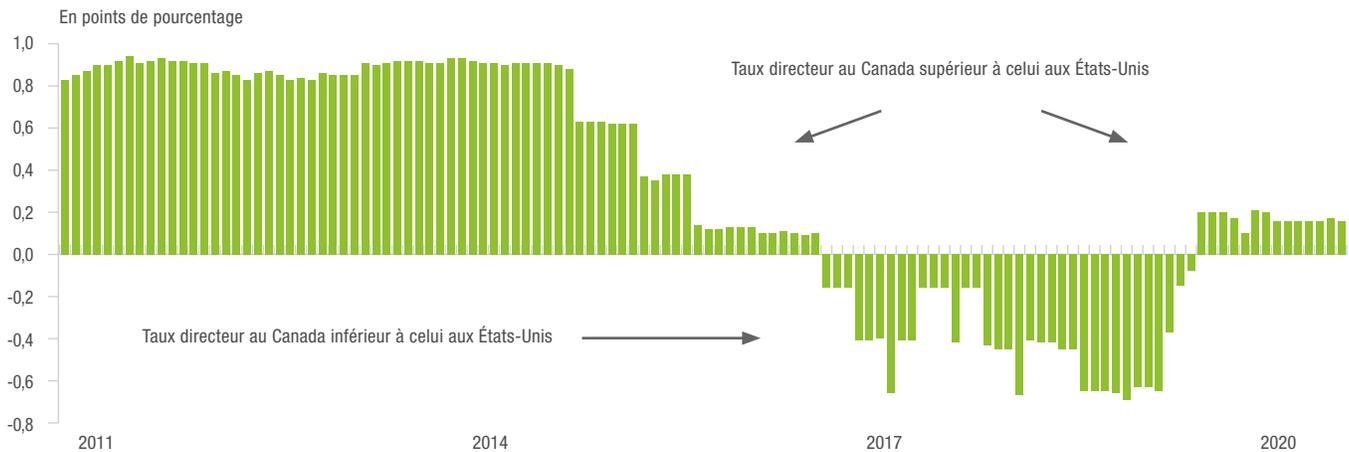


* Prix du baril de West Texas Intermediate.

Sources : Energy Information Administration et Banque du Canada; compilation du MAPAQ.

⁹ Banque du Canada, *La Banque du Canada maintiendra le taux directeur au niveau actuel jusqu'à l'atteinte durable de l'objectif d'inflation, et poursuit l'assouplissement quantitatif*, [En ligne]. [<https://www.banqueducanada.ca/2021/03/fac-communic-2021-03-10/>].

FIGURE 7 | ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEURS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, DE 2011 À 2020 (EN POINTS DE POURCENTAGE)



Source : Banque du Canada; compilation du MAPAQ.

1.2 LA CONJONCTURE BIOALIMENTAIRE

La conjoncture bioalimentaire internationale : les incertitudes causées par la pandémie et la vigueur exceptionnelle de la demande chinoise ont pris le dessus sur les tensions commerciales en 2020

Les tensions commerciales et l'escalade des tarifs entre les États-Unis et la Chine ont été une grande source de volatilité en 2018 et en 2019 pour les activités tributaires du commerce sur les marchés internationaux. En 2020, ces facteurs ont cédé le pas aux répercussions de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement et à la vigueur exceptionnelle de la demande chinoise pour les importations de viande, de grains et d'oléagineux.

Dans l'ensemble, la conjoncture agroalimentaire s'est notamment caractérisée par des récoltes mondiales abondantes à l'instar des récentes années, par la poursuite de la croissance de la production américaine de viande porcine et par les dommages causés par la peste porcine africaine dans le cheptel des pays producteurs, dont la Chine. À ces facteurs se sont ajoutés en 2020, entre autres, le ralentissement de la chaîne d'abattage à l'échelle nord-américaine, provoqué par la pandémie, et l'ampleur des importations chinoises de grains et d'oléagineux.

Il est à noter que le bond des importations de grains et d'oléagineux par la Chine a coïncidé avec l'amorce d'une reconstitution de son cheptel de porc. Donnant lieu à la perspective d'une réduction des stocks mondiaux de céréales¹⁰, cette conjoncture a favorisé un relèvement important de leurs prix internationaux au cours de la deuxième moitié de l'année 2020.

Dans ce contexte, l'industrie bioalimentaire québécoise a pu compter, en 2020, sur une amélioration des conditions de vente sur les marchés extérieurs pour certains de ses principaux produits d'exportation. Cela a d'autant plus été le cas qu'en 2019, la Chine avait réduit de façon importante ses achats auprès de fournisseurs canadiens de viande porcine et d'oléagineux.

¹⁰ En particulier, les stocks de report américains de soya étaient déjà, au moment de la récolte de l'automne 2020, inférieurs de 42 % à ce qu'ils étaient un an plus tôt. De plus, le United States Department of Agriculture s'attend à ce qu'ils soient encore plus bas tout juste avant la récolte automnale de 2021.

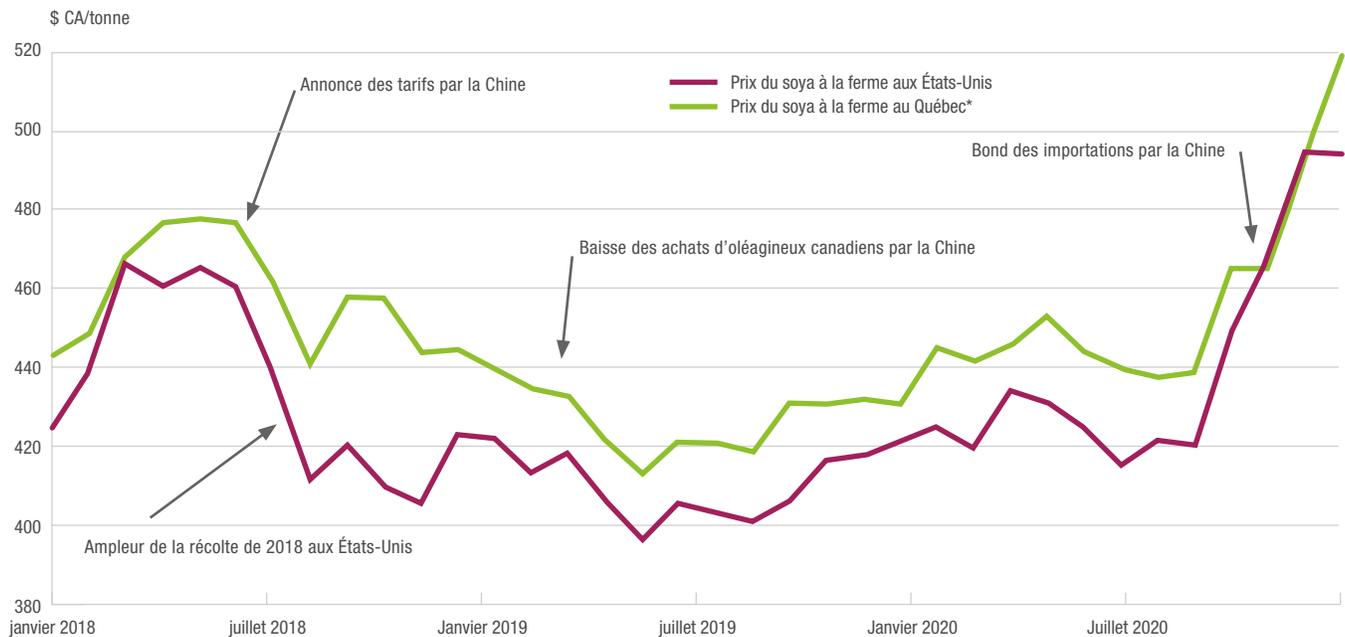
Un prix du soya qui s'est relevé au Québec

Au cours des récentes années, le prix du soya, tant au Québec qu'à l'échelle internationale, a évolué au gré des conditions du commerce avec la Chine et des récoltes américaines. Il en a été ainsi en 2020, bien que les pressions se soient, cette fois-ci, exercées vers le haut.

Rappelons qu'en 2018, la mise en place des tarifs chinois pour le soya américain et l'ampleur de la récolte aux États-Unis la même année ont exercé une pression à la baisse sur le prix de référence américain. L'afflux de la demande d'acheteurs chinois pour le soya canadien et québécois avait néanmoins atténué, en 2018, une bonne partie de l'effet de la baisse du prix de référence américain sur le prix à la ferme au Québec. En 2019, le prix à la ferme du soya au Québec subissait en revanche les contrecoups de l'importante réduction des importations chinoises d'oléagineux en provenance du Canada. Cette année-là, la demande chinoise d'oléagineux a notamment été affectée par l'importante réduction du cheptel porcin à cause de la peste porcine africaine. Toutefois, il ne s'agissait pas de l'unique facteur de la baisse des importations.

Comme il a été mentionné précédemment, la demande chinoise pour l'importation de grains et d'oléagineux a bondi de façon marquée en 2020. L'effet a été particulièrement important sur le prix international du soya, dans la mesure où la Chine a importé l'équivalent de près de 30 % de la récolte mondiale de cette denrée¹¹. Dans ce contexte, le prix payé aux producteurs de soya du Québec a capté le redressement du prix de référence américain. Le soya s'est ainsi négocié au Québec à un prix moyen de près de 460 \$ la tonne métrique au cours de l'année 2020, ce qui représente environ une trentaine de dollars de plus qu'en 2019.

FIGURE 8 | PRIX DU SOYA AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS PAR TONNE MÉTRIQUE, DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2020 (EN DOLLARS CANADIENS)



* Sauf le soya à identité protégée.

Sources : Les Producteurs de grains du Québec, Banque du Canada et United States Department of Agriculture; compilation du MAPAQ.

11 Proportion basée sur l'année de commercialisation 2019-2020, selon le United States Department of Agriculture.

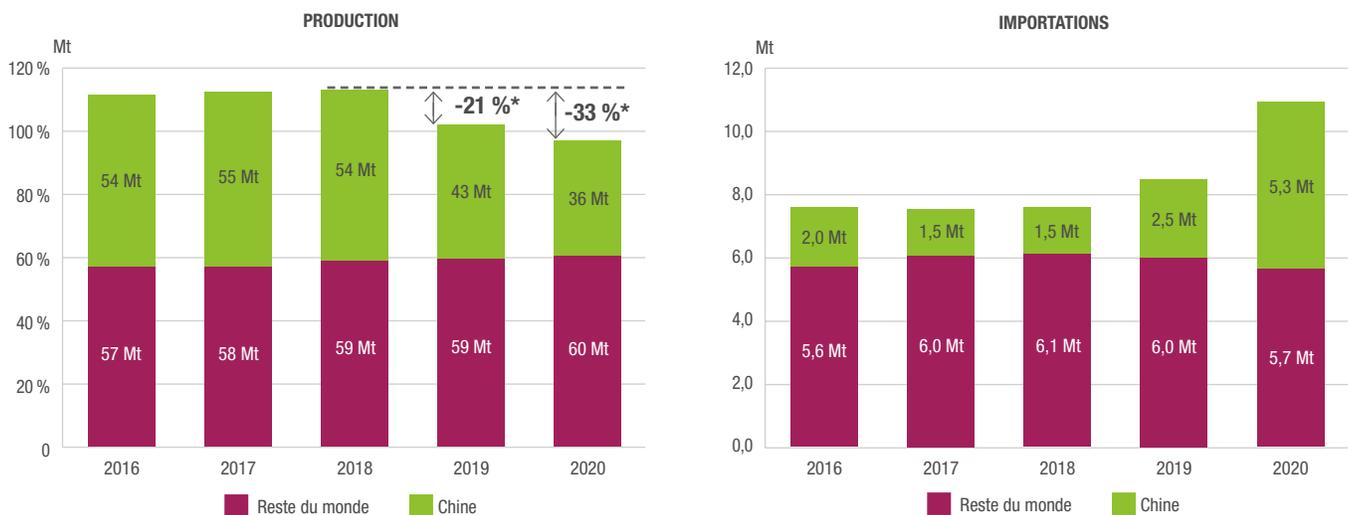
Un prix moyen du porc au Québec en 2020 comparable à celui de 2019 malgré de fortes pressions en tous sens

Les secteurs d'élevage ont eu à composer avec les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la chaîne d'abattage. Comme il a déjà été mentionné, la mise en place de mesures de sécurité pour les travailleurs, les éclosions et les quarantaines ont mené au ralentissement des activités dans les usines, voire à des fermetures temporaires qui ont touché certaines des plus importantes. Cela a été le cas au Québec, à l'échelle canadienne et aux États-Unis. Il en a résulté un refoulement des bêtes devant être abattues, ce qui a contribué à un recul des prix de référence américains en 2020.

Dans le cas des bovins, il s'agissait du principal élément de conjoncture en Amérique du Nord, alors que les volumes américains de production, de consommation et d'exportations en 2020 sont demeurés, à peu de chose près, comparables à ce qu'ils étaient en 2019. Quant à elle, la production américaine de viande porcine s'est accrue de 2 % en 2020, une croissance entièrement absorbée par les exportations.

En fait, les dommages causés par la peste porcine africaine en Chine, le plus important pays producteur et consommateur de porc, ont ni plus ni moins mené à une flambée des importations chinoises en 2020. Dans un contexte où la production de la Chine a diminué de 33 % de 2018 à 2020, ses importations ont, pour leur part, triplé durant cette période. D'un cinquième qu'elles étaient en 2018, les importations chinoises de viande porcine représentaient près de la moitié des importations mondiales totales en 2020. Ces dernières ont en outre progressé de 44 % en 2 le reste du monde. De plus, la Chine a accaparé une fraction du commerce international de viande porcine auparavant destiné à d'autres pays importateurs.

FIGURE 9 | PRODUCTION ET IMPORTATIONS DE VIANDE PORCINE, CHINE ET RESTE DU MONDE, DE 2016 À 2020 (EN MILLIONS DE TONNES MÉTRIQUES)



* Variation de la production en Chine en comparaison de sa production de l'année 2018.
Source : United States Department of Agriculture (avril 2021); compilation du MAPAQ.

Cette conjoncture a favorisé une hausse des prix payés aux éleveurs jusqu'au déclenchement de la pandémie. Par la suite, alors que la vigueur de la demande sur les marchés d'exportation soutenait les prix à la sortie de la chaîne nord-américaine d'abattage, les contraintes imposées par la pandémie ont pesé sur les prix à l'entrée de la chaîne, c'est-à-dire les prix payés aux éleveurs, pendant une large part de l'année 2020.

Bien que les prix de référence américains aient ainsi diminué de 10 % dans ce contexte en 2020, le prix moyen payé aux éleveurs de porcs au Québec est demeuré à peu près le même que celui observé en 2019. Ce résultat s'explique, notamment, par la formule de détermination du prix au Québec, qui peut tenir compte, sous certaines conditions, de la valeur de la carcasse reconstituée aux États-Unis¹².

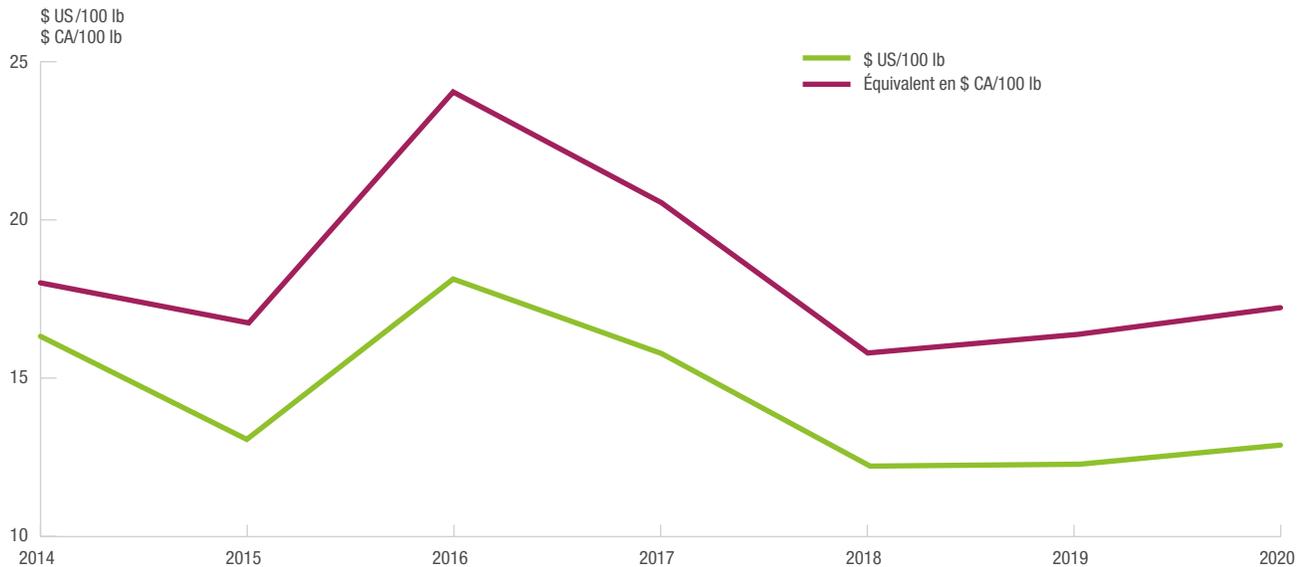
Un contexte relativement stable pour le sucre et le cacao

Le sucre est l'un des principaux produits alimentaires importés au Québec. Il constitue un ingrédient important pour plusieurs entreprises de transformation alimentaire, notamment dans le secteur des produits du cacao, qui représentent la deuxième catégorie de produits les plus exportés.

En 2020, le prix mondial du sucre exprimé en dollars américains se situait, en moyenne, à un niveau supérieur de 4 % à ce qu'il était en 2019. Pour les importateurs du Québec, le prix mondial, une fois converti en dollars canadiens, s'est accru d'un peu plus de 0,80 \$ par 100 livres pour s'établir à 17,23 \$ par 100 livres en moyenne en 2020.

En dépit des incertitudes causées, d'une part, par la pandémie à l'égard de la demande et, d'autre part, par les conditions climatiques dans certains des principaux pays producteurs, les conditions du marché mondial du sucre sont relativement demeurées à l'équilibre pour une deuxième année consécutive. Rappelons que ces conditions avaient causé des fluctuations plus importantes du prix mondial du sucre au cours des années 2016 à 2018.

FIGURE 10 | ÉVOLUTION DU PRIX MONDIAL DU SUCRE, DE 2014 À 2020 (EN DOLLARS CANADIENS ET EN DOLLARS AMÉRICAINS PAR 100 LIVRES)



Sources : New York Intercontinental Exchange, United States Department of Agriculture, Banque du Canada et Réserve fédérale des États-Unis; compilation du MAPAQ.

12 À titre d'information, mentionnons que la valeur de la carcasse reconstituée représente, d'une certaine façon, le prix à la sortie de l'usine aux États-Unis.

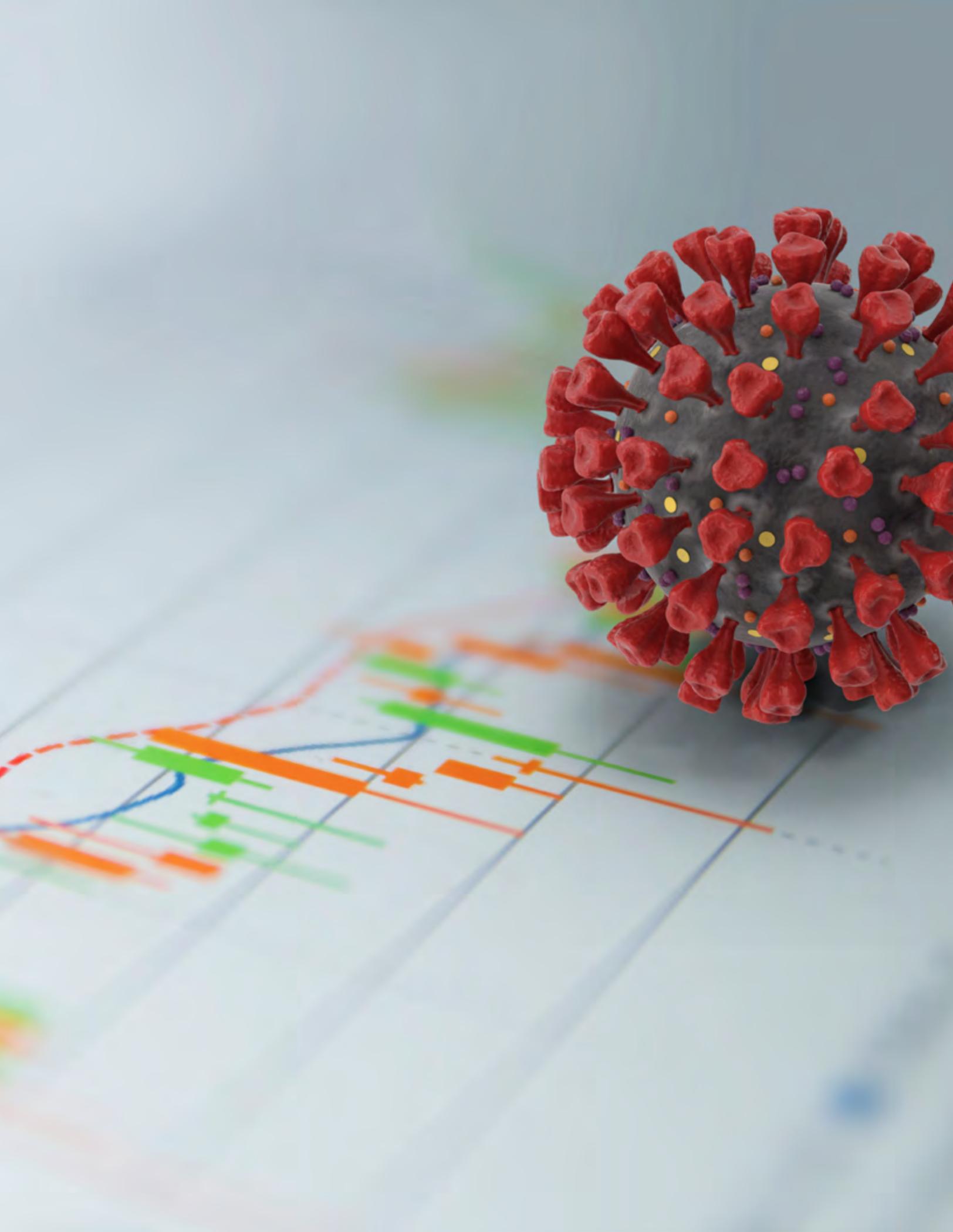
Par ailleurs, le prix de la fève de cacao est passé de 2,34 \$ US par kilogramme en moyenne en 2019 à un prix moyen de 2,37 \$ US par kilogramme en 2020. Il est toutefois bien inférieur au sommet de 3,14 \$ US par kilogramme qui a été atteint en 2015¹³, alors que de mauvaises conditions climatiques avaient affecté la récolte de la Côte d'Ivoire, le plus important pays producteur¹⁴. Des récoltes mondiales plus abondantes que les quantités utilisées en 2016 et en 2017 ont par la suite contribué à une réduction importante du prix mondial¹⁵.

Du point de vue du Québec, la relative stabilité du prix mondial du cacao et du dollar canadien a procuré, en 2020, un contexte de marché comparable à celui de 2019 pour les utilisateurs de fèves de cacao et les exportateurs de produits et de préparations de cacao.

13 Research & Outlook – Commodity Markets (Banque mondiale), [En ligne]. [<https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>]

14 Bulletin de l'Organisation internationale du cacao, [En ligne]. [<http://www.coffeenetwork.com/Portal/Entities/ShowContent.aspx?Eid=735&lid=176436&Path=Documents/News/2016-12/735/ICCO%20quarterly%20bulletin%20dec%2020%202016.doc&ContentType=application/msword>]

15 Bulletin de l'Organisation internationale du cacao, [En ligne]. [<https://www.icco.org/icco-documentation/quarterly-bulletin-of-cocoa-statistics/>]



2

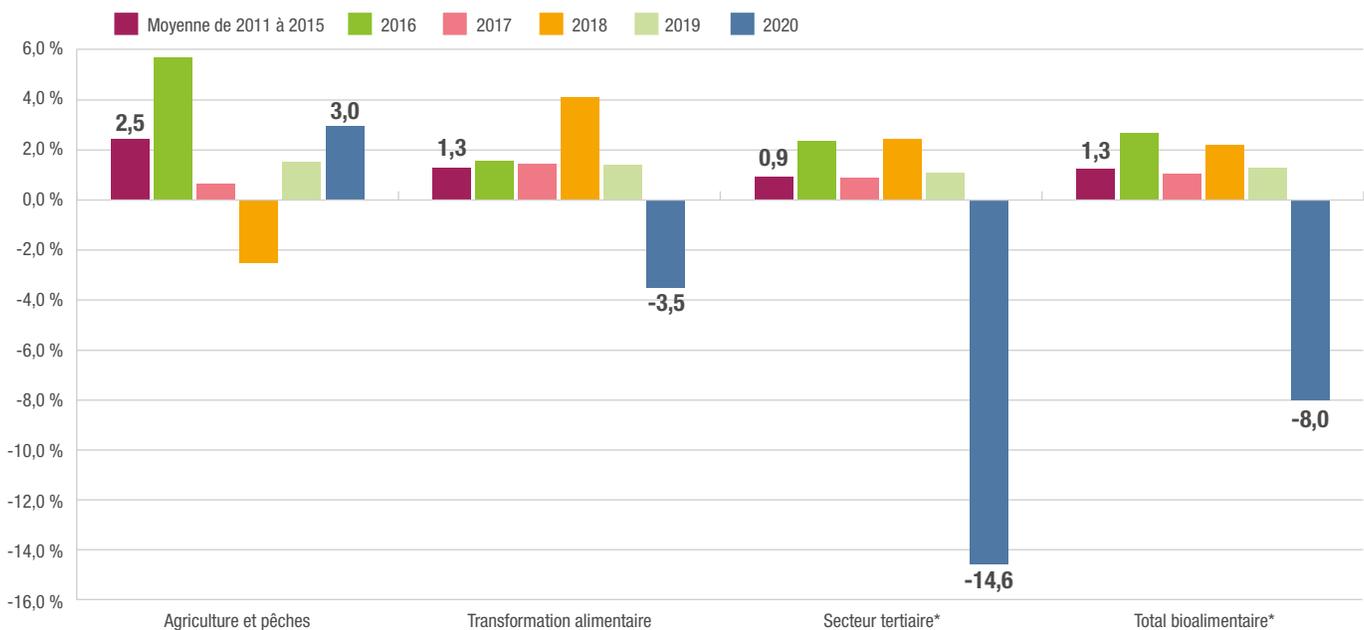
LE PIB, L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI FACE À LA PANDÉMIE

2.1 UNE BAISSSE EXCEPTIONNELLE DU PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Concernant l'industrie bioalimentaire du Québec, la baisse du PIB réel est estimée, pour 2020, à -8,0 % (excluant les autres magasins)¹⁶. Avant la pandémie, sur la période 2013-2019, le PIB réel bioalimentaire du Québec avait connu 7 années consécutives de croissance, oscillant entre +1,1 % (2017) et +4,4 % (2015).

Sur le plan sectoriel, le résultat de 2020 s'explique principalement par le recul de -31,6 % du PIB réel de la restauration commerciale et des débits de boissons. En effet, 18,0 % du PIB bioalimentaire au Québec provenait de ce secteur d'activité en 2020 comparativement à 24,0 % en 2019. Le PIB réel du secteur de la transformation alimentaire (-3,5 %) a aussi diminué, alors que ceux des secteurs de l'agriculture et des pêches (+3,0 %) ainsi que des magasins d'alimentation dits traditionnels (+3,0 %) ont progressé. Dans le cas de la restauration commerciale et des débits de boissons, la pandémie a mis fin à neuf années de croissance continue, soit de 2011 à 2019, tandis que, pour la transformation alimentaire, il s'agit d'un premier recul depuis 2013, après six années de suite d'accroissement.

FIGURE 11 | TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DE 2011 À 2020 (EN POURCENTAGE)



* Sont exclus les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation et estimation du MAPAQ.

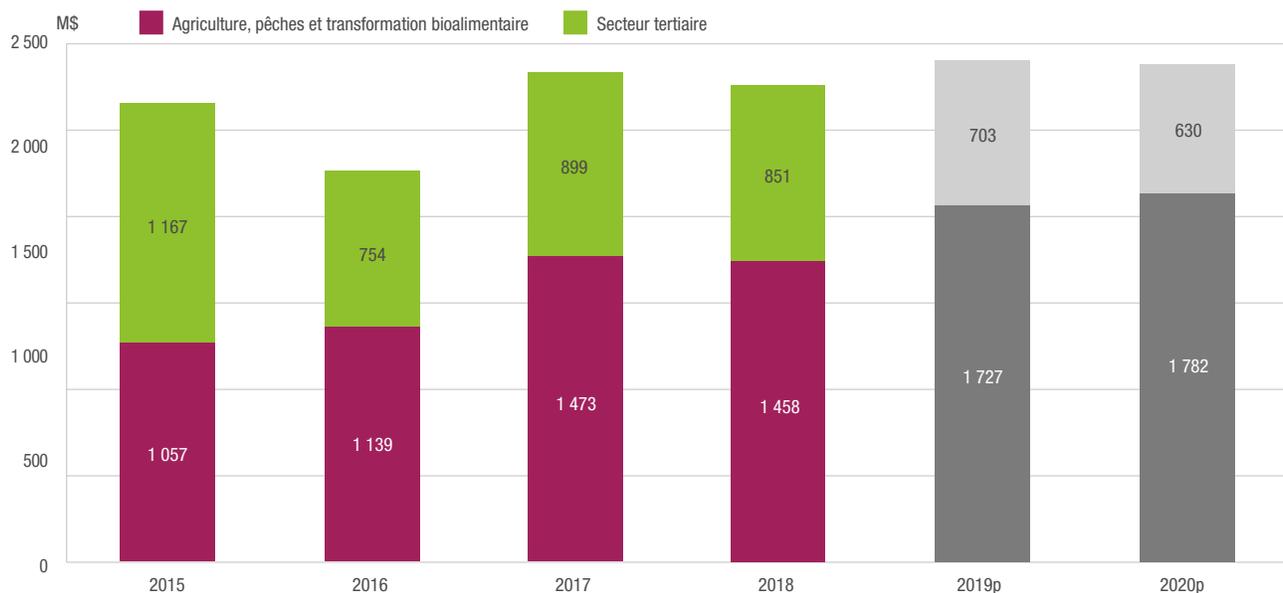
16 Il s'agit du taux de variation du PIB réel bioalimentaire aux prix de base (en dollars enchaînés de 2012) excluant les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics). Les données du PIB réel présentées pour l'industrie bioalimentaire et ses secteurs ne prennent pas en compte le cannabis, sauf mention contraire.

2.2 DES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUI ONT RÉSISTÉ EN 2020

En raison de la sensibilité des investissements à la conjoncture économique, parce qu'ils sont influencés par divers éléments et qu'ils peuvent varier de façon importante d'une année à l'autre, leur évolution est analysée dans cette section selon deux modes : annuellement ainsi que par moyenne de trois ans. On considère ici que les investissements comprennent les dépenses relatives à la construction de bâtiments non résidentiels, aux travaux de génie, à la machinerie et au matériel ainsi qu'aux produits de propriété intellectuelle.

Selon les dernières données disponibles et les estimations les plus récentes¹⁷, pour l'ensemble de l'agriculture, des pêches et de la transformation alimentaire, la valeur annuelle moyenne des investissements de 2018 à 2020 s'est établie à 1,7 G\$ comparativement à 1,2 G\$ de 2015 à 2017, ce qui représente une progression de 35 %. Les estimations montrent également une croissance du complexe agriculture-transformation en 2020 par rapport à 2019. Dans le secteur tertiaire¹⁸, les investissements se sont élevés annuellement à 0,7 G\$ de 2018 à 2020, ce qui correspond à une baisse de 10 % comparativement à la période 2015-2017 (0,9 G\$). Les informations disponibles pour le secteur tertiaire indiquent aussi un recul pour l'année 2020 en comparaison de 2019. Pour l'industrie bioalimentaire dans son ensemble, si l'on compare les investissements moyens de la période 2018-2020 (2,4 G\$) avec ceux de la période 2015-2017 (2,2 G\$), on note une croissance de 10 %. En 2020, les investissements totaux ont peu bougé par rapport à 2019.

FIGURE 12 | INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DE 2015 À 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)*



* Se référer à la note 17 et au tableau de l'annexe 1.

Sources : Statistique Canada, *Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, selon l'industrie et le type d'actif, Canada, provinces et territoires*, tableau 36-10-0096-01; estimations de l'Institut de la statistique du Québec; compilation et estimation du MAPAQ.

17 Il est à noter que les données de 2019 et de 2020 sont provisoires et sont susceptibles d'être révisées. On peut se référer au tableau de l'annexe 1 pour les notes et les sources ainsi que les mises en garde concernant les données sur les investissements. En raison de la situation causée par la pandémie de COVID-19, les estimations de 2020 pourraient faire l'objet de révisions plus importantes qu'habituellement.

18 Les investissements du secteur tertiaire ne comprennent pas les autres magasins (ex. : Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex. : marchés publics).

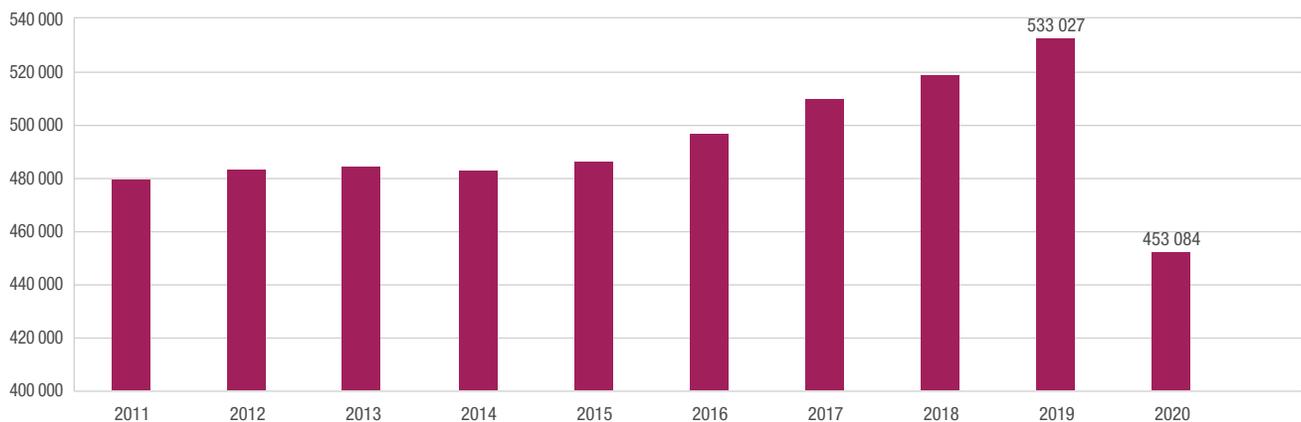
Plus particulièrement, c'est à l'égard des services de restauration et des débits de boissons que le contexte pandémique a causé, selon les données les plus récentes, un recul des investissements en 2020. En ce qui concerne les magasins d'alimentation, les investissements ont augmenté. L'agriculture a, pour sa part, connu une grande activité, notamment pour les cultures en serre. Du côté de la transformation alimentaire, des investissements majeurs ont été réalisés, entre autres dans les boissons. Les investissements des trois dernières années pour l'agriculture et les pêches se sont chiffrés à 707 M\$ en moyenne annuellement, ce qui représente une hausse de 5,6 % par rapport à la période 2015-2017 (670 M\$). De 2018 à 2020, les investissements dans le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac se sont établis à 948 M\$ en moyenne annuellement, soit 71,4 % de plus que les trois années précédentes (553 M\$).

2.3 UNE PERTE DE 15 % DES TRAVAILLEURS POUR L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

L'industrie bioalimentaire assure généralement plus de 12 % de l'emploi de l'économie québécoise. De 2014 à 2019, elle a contribué activement au marché du travail avec un taux de croissance annuel moyen de 1,9 % comparativement à 1,3 % pour l'ensemble de l'économie du Québec. Ce vent favorable était à l'image de la croissance de 12,3 % des activités économiques du secteur, mesurée selon l'évolution du PIB réel bioalimentaire observée sur la période.

En 2020, les mesures de confinement et les restrictions découlant de la pandémie de COVID-19 ont réduit l'activité économique québécoise, plus particulièrement dans certains secteurs. Dans l'industrie bioalimentaire, la crise sanitaire a eu des répercussions négatives sur le marché du travail. L'année 2020 s'est soldée par une perte de 79 943 travailleurs qui a mené à un nombre de 453 084 emplois, ce qui correspond à une baisse de 15 % par rapport à 2019. Notons que ces résultats peuvent aussi refléter l'aspect de la rareté de main-d'œuvre (ex. : départs liés à la COVID-19, moins grand nombre de travailleurs étrangers, changements de carrière) pour certains emplois, accentuée par la pandémie.

FIGURE 13 | ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC, DE 2011 À 2020



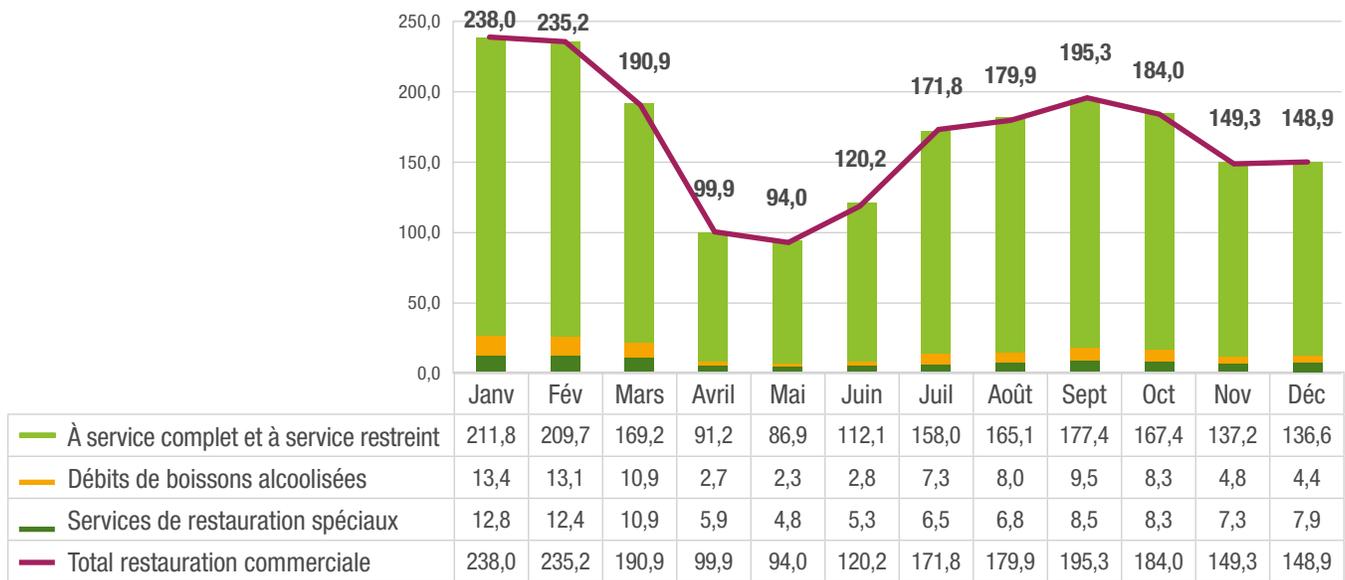
Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0202-01 et 14-10-0026-01; compilation du MAPAQ.

L'année 2020 marque ainsi une rupture attribuable principalement au déclin constaté dans le secteur de la restauration et des débits de boissons (-72 725 emplois; -30 %).

Le secteur de la restauration : le plus éprouvé

La restauration commerciale et les débits de boissons représentent bon an mal an presque la moitié (45 %) des effectifs de l'industrie bioalimentaire. Grâce à l'essor qu'il connaît depuis plusieurs années, ce secteur a grandement contribué à la progression de l'emploi au Québec. Avec la pandémie, le secteur québécois a toutefois perdu 72 725 travailleurs, un recul de 30 % par rapport à l'année 2019. En 2020, le nombre d'emplois s'est établi à 167 296. Les pertes d'emplois ont surtout été le lot des personnes rémunérées à l'heure (-70 680 emplois), mais ont touché aussi, dans une moindre mesure, les autres salariés (-2 045).

FIGURE 14 | VARIATION MENSUELLE DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SOUS-SECTEURS DE LA RESTAURATION COMMERCIALE AU QUÉBEC EN 2020

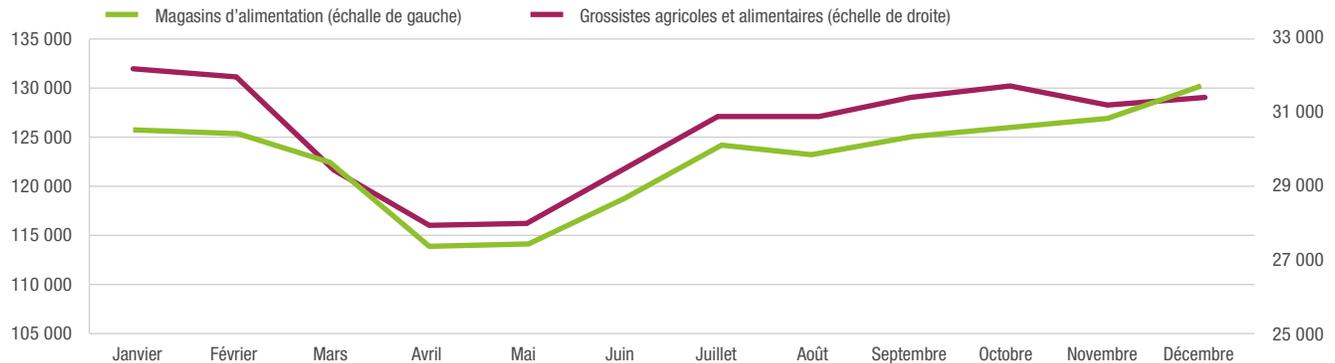


Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01; compilation du MAPAQ.

Dans les magasins d'alimentation, une progression du nombre de personnes rémunérées à l'heure aux dépens des autres salariés

Les magasins d'alimentation traditionnels procurent près du quart des emplois de l'industrie bioalimentaire. Depuis 2016, le nombre d'emplois dans ce secteur montrait une certaine stabilité annuellement. En 2020, le marché du travail s'est contracté de 2,2 % pour s'établir à 122 976 emplois, ce qui représente une perte de 2 766 travailleurs. L'ensemble du commerce de détail québécois a été touché davantage en perdant 8,6 % de tous ses emplois.

FIGURE 15 | VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES MAGASINS D'ALIMENTATION TRADITIONNELS ET LES GROSSISTES AGRICOLES ET DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU QUÉBEC EN 2020



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0201-01; compilation du MAPAQ.

Dans le commerce de gros des secteurs de l'agriculture et des produits alimentaires, qui représente autour de 6 % des emplois de l'industrie bioalimentaire, le nombre de travailleurs au Québec a diminué de 6 % pour s'établir à 30 518, ce qui équivaut à 1 978 emplois de moins qu'en 2019. Dans l'ensemble du commerce de gros, le recul observé a été plus prononcé, à savoir 8 %.

Dans la transformation alimentaire, des pertes d'emplois observées surtout dans les secteurs des viandes et des produits laitiers

La main-d'œuvre du secteur de la transformation alimentaire représente environ 14 % des emplois de l'industrie bioalimentaire. De 2014 à 2019, l'emploi dans ce secteur a connu d'excellents résultats à raison d'une croissance annuelle moyenne de 3 %, un pourcentage supérieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier québécois (+2 %).

La pandémie a toutefois perturbé cet élan. Par rapport à 2019, les emplois ont fléchi de 4 % (-3 120) en 2020 pour s'établir à 72 225. Les secteurs les plus touchés ont été ceux des viandes, des produits laitiers et de la boulangerie en raison des éclosions de COVID-19 dans les entreprises. À l'opposé, les secteurs de la transformation des fruits et des légumes et de la fabrication de spécialités alimentaires ainsi que de la fabrication d'autres aliments ont embauché des travailleurs au cours de la même période. Soulignons que les pertes d'emploi se sont concentrées surtout chez les personnes qui ne sont pas rémunérées à l'heure.

TABLEAU 1 | NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2019 ET EN 2020

EMPLOIS	2019	2020	VARIATION	VARIATION
ENSEMBLE DU SECTEUR MANUFACTURIER (DE LA FABRICATION)	447 750	414 083	-7,5 %	-33 667
Transformation alimentaire	75 345	72 225	-4,1 %	-3 120
Fabrication d'aliments	65 932	63 387	-3,9 %	-2 545
Fabrication d'aliments pour animaux	2 758	2 651	-3,9 %	-107
Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	1 467	1 318	-10,2 %	-149
Fabrication de sucre et de confiseries	3 716	3 346	-10,0 %	-370
Transformation des fruits et des légumes et fabrication de spécialités alimentaires	4 909	5 085	3,6 %	176
Fabrication de produits laitiers	10 198	9 089	-10,9 %	-1 109
Fabrication de produits de viande	18 645	17 813	-4,5 %	-832
Préparation et conditionnement des poissons et des fruits de mer	1 551	1 480	-4,6 %	-71
Boulangerie et fabrication de tortillas	11 757	11 165	-5,0 %	-592
Fabrication d'autres aliments	10 930	11 440	4,7 %	510
Fabrication de boissons et de produits du tabac	9 413	8 838	-6,1 %	-575

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0202-01; compilation du MAPAQ.

À titre de comparaison, notons que, dans l'ensemble du secteur manufacturier québécois, les pertes d'emploi ont été plus importantes, accusant une baisse de 7,5 % (-33 667).

La réussite de l'embauche pour le secteur agricole

En 2020, les producteurs agricoles employaient autour de 56 400 travailleurs¹⁹, à savoir l'équivalent de 12 % de la main-d'œuvre de l'industrie bioalimentaire. En dépit des nombreux défis engendrés par la crise sanitaire, par exemple à l'égard de la disponibilité de la main-d'œuvre, le secteur a tout de même contribué au marché du travail en fournissant 700 emplois de plus qu'en 2019. À cette main-d'œuvre se sont ajoutés les travailleurs étrangers temporaires, car une bonne proportion de ceux qui étaient attendus ont quand même pu rejoindre des entreprises agroalimentaires du Québec. Pour l'ensemble de l'agriculture et de la transformation, le nombre de TET embauchés s'élevait autour de 14 668²⁰, soit environ 90,5 % du nombre recensé en 2019. C'est donc un déficit de quelque 1 540 TET qui a été observé par rapport à 2019. Le nombre d'emplois dans les pêches et l'aquaculture commerciales a, quant à lui, légèrement diminué de 54 (-1,5 %) par rapport à l'année 2019.

19 Ce chiffre provient d'une enquête de Statistique Canada qui ne permet pas de comptabiliser les travailleurs étrangers temporaires.

20 Selon Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). De ce nombre, on estime à 90 % la proportion dirigée vers le secteur agricole, le reste étant dirigé vers la transformation alimentaire.

TABLEAU 2 | NOMBRE D'EMPLOIS EN AGRICULTURE ET DANS LA PÊCHE COMMERCIALE AU QUÉBEC EN 2019 ET EN 2020 (X 1 000)

SECTEURS	2019	2020	VARIATION
PÊCHES ET AQUACULTURE COMMERCIALES	3,72	3,67	-1,5 %
AGRICULTURE	55,7	56,4	1,3 %
EMPLOYÉS	27,8	27,4	-1,4 %
Employés permanents	21,6	23,1	6,9 %
Employés temporaires	6,2	4,3	-30,6 %
Saisonniers (sauf les travailleurs étrangers temporaires)	3,9	2,4	-38,5 %
Employés à terme ou à contrat, employés occasionnels et autres employés temporaires	2,3	1,9	-17,4 %
TRAVAILLEURS AUTONOMES (entreprises et travailleurs familiaux non rémunérés)	27,9	29,0	3,6 %

Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0026-01 et 14-10-0072-01, et Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture (MAPAQ); compilation du MAPAQ.



3

LA DEMANDE ALIMENTAIRE DES CONSOMMATEURS ET LE PRIX DES ALIMENTS ET DES BOISSONS



Population québécoise : 8,6 M (+ 0,9 %)



49,9 G\$
(-4,2 %)

DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

29,0 G\$	Contenu québécois
36,9 G\$ (+10,2 %)	Ventes dans le commerce de détail alimentaire et les circuits courts
8,3 G\$ (+7,4 %)	Ventes des magasins non traditionnellement alimentaires (ex. : Walmart, Costco) et dans les circuits courts
1,1 %	Hausse des prix des boissons alcoolisées

Environ 517 000 (-85,0 %)	Nombre de touristes internationaux entrés au Québec
13,0 G\$ (-30,1 %)	Ventes dans les services alimentaires (HRI)
10,2 G\$ (-31,3 %)	Ventes dans la restauration commerciale
2,5 %	Hausse des prix des aliments et des boissons non alcoolisées



-72 725 emplois (-30,0 %) | Perte d'emplois dans la restauration commerciale
290 272 personnes | Emplois dans les magasins d'alimentation et dans la restauration commerciale



630,0 M\$ (-10,4 %)
investissements du secteur tertiaire*



12,9 G\$ (-15 %)
PIB du secteur tertiaire
(grossistes, détaillants et restauration)

* Les investissements du secteur tertiaire ne comprennent pas ceux réalisés dans le secteur de l'hôtellerie, les institutions, les magasins non traditionnellement alimentaires (ex. : Walmart, Costco) ainsi que les marchés publics ou la vente directe.

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE LA PROVENANCE DES ALIMENTS CONSOMMÉS AU QUÉBEC EN 2020*

PROVENANCE DES ALIMENTS

QUÉBEC 13,3 G\$ (52,5 %)
IMPORTATIONS interprovinciales 6,5 G\$ (25,8 %)
IMPORTATIONS internationales 5,5 G\$ (21,7 %)

COÛTS DES ALIMENTS POUR LES DISTRIBUTEURS

25,3 G\$

REVENUS DES DISTRIBUTEURS POUR LES ALIMENTS VENDUS

49,9 G\$

*Estimation réalisée selon structure d'achat de 2019.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, flux économiques de l'industrie bioalimentaire de 2019, compilation du MAPAQ.

Une demande alimentaire qui s'est contractée sous les effets néfastes de la pandémie de COVID-19

Au Québec, la demande alimentaire des consommateurs est estimée à 49,9 G\$ pour l'année 2020, ce qui représente une baisse de 4,2 % par rapport à la valeur de l'année 2019 ou de 6,0 % sans l'effet des prix (inflation). Cette demande est évaluée à partir des achats faits par les consommateurs (ménages québécois, touristes et travailleurs étrangers) dans les magasins, les services alimentaires et les autres circuits de commercialisation alimentaires de la province.

Après quatre années de dynamisme, la demande alimentaire s'est contractée sous les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 en 2020. Bien que la population se soit accrue de 0,9 %, les ventes de produits alimentaires ont été affectées par la fermeture prolongée de plusieurs établissements privés (ex. : restaurants, cinémas) et publics (ex. : écoles, lieux de travail), l'augmentation du taux de chômage chez les Québécois et la chute de l'activité touristique, qui a limité le nombre de touristes au Québec²¹. De plus, les occasions de se réunir, de célébrer et de festoyer (ex. : événements, rassemblements, déplacements) se sont faites rares tant dans le secteur des affaires que chez les particuliers.

TABLEAU 3 | RÉPARTITION DE LA VALEUR ESTIMÉE DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC EN 2020

DEMANDE ALIMENTAIRE* : 49,9 G\$ (-4,2 %)			
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE ET AUTRES CIRCUITS** 36,9 G\$ (+10,2 %)		SERVICES ALIMENTAIRES (HRI) 13,0 G\$ (-30,1 %)	
Magasins d'alimentation 28,6 G\$ (+11,1 %)	Autres magasins et circuits de commercialisation 8,3 G\$ (+7,4 %)	Restauration commerciale 10,2 G\$ (-31,3 %)	Restauration non commerciale 2,7 G\$ (-25,3 %)

* Il s'agit d'une estimation de la valeur des ventes de produits alimentaires seulement.

** Il s'agit d'une estimation qui comprend les ventes dans les magasins d'alimentation traditionnels (ex. : supermarchés), les autres magasins (ex. : Walmart, Costco, pharmacies) et les autres circuits de commercialisation (ex. : marchés publics, ventes à la ferme).

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimation du MAPAQ.

Une certaine incidence des prix alimentaires sur la valeur de la demande alimentaire

En 2020, les mesures de confinement, les restrictions sanitaires, la fermeture temporaire d'usines en raison de cas de COVID-19, le défi des travailleurs étrangers agricoles, la faiblesse des prix du pétrole, les problèmes de transport et d'entreposage de même que la valeur du huard par rapport à la devise américaine ont eu des répercussions positives ou négatives sur le coût de l'alimentation.

Dans l'ensemble, les prix des aliments ont poursuivi leur hausse en 2020, tirés par la croissance généralisée des prix pour chacun des groupes de produits alimentaires. Ceux des aliments et des boissons alcoolisées se sont ainsi accrus respectivement de 2,5 % et de 1,1 % au Québec.

Ce sont surtout les prix des protéines animales qui ont augmenté en 2020, en particulier ceux des viandes de bœuf (+8,3 %) et de porc (+7,8 %). La vigueur de la demande (domestique et extérieure) dans un contexte marqué par les fermetures passagères d'usines d'abattage et de découpe à la suite d'éclosions de COVID-19 au Canada et aux États-Unis explique en grande partie le relèvement observé.

Par ailleurs, les sorties au restaurant ont coûté plus cher en raison non seulement des prix des aliments (+2,6 %), mais surtout de ceux des boissons alcoolisées (+3,3 %). Des facteurs liés à la pandémie contribuent aussi à expliquer le rehaussement des prix, tels que les frais découlant de la mise en œuvre des mesures sanitaires, de l'imposition de restrictions ainsi que de leur retrait graduel. Dans les magasins, ce sont surtout les prix des aliments (+2,5 %) qui ont fait grimper le coût du panier d'épicerie en 2020.

21 Ministère du Tourisme du Québec : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/intelligence-affaires/banque-donnees/frontiere.php>.

TABLEAU 4 | VARIATION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU QUÉBEC (EN POURCENTAGE)

PRIX EN MAGASIN ET AU RESTAURANT	2017	2018	2019	2020
INFLATION (ENSEMBLE DES BIENS ET DES SERVICES)	1,0	1,7	2,1	0,8
Aliments (restaurants et magasins)	0,3	1,0	3,0	2,5
Aliments achetés en magasin	-0,5	0,4	2,8	2,5
Bœuf frais ou surgelé	-0,7	0,7	0,4	8,3
Porc frais ou surgelé	-2,4	5,0	1,1	7,8
Poulet	3,1	1,2	0,0	5,4
Viandes transformées	0,4	0,0	4,3	6,4
Poisson	5,5	0,9	9,6	5,0
Œufs	-6,3	1,4	5,3	6,9
Aliments achetés au restaurant	2,5	2,7	3,4	2,6
Boissons alcoolisées (restaurants et magasins)	0,1	0,7	0,7	1,1
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,1	0,9	0,5	0,5
Boissons alcoolisées achetées au restaurant	0,1	-0,5	1,7	3,3

Source : Statistique Canada, indice des prix à la consommation, tableau 18-10-0004-01; compilation du MAPAQ.

La montée des prix alimentaires a dépassé le taux d'inflation (accroissement des prix pour l'ensemble des biens et des services), qui est resté bas en raison d'une baisse des dépenses des consommateurs pour plusieurs biens et services.

Notons que l'accroissement des prix des aliments au Québec se compare sensiblement à la moyenne canadienne, qui se situait à 2,3 %.

3.1 LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Une forte croissance des ventes alimentaires dans le commerce de détail : plus robuste dans les magasins d'alimentation que dans les magasins non traditionnellement alimentaires

Face à la pandémie, la proportion du segment alimentaire dans l'ensemble du commerce de détail québécois, qui représente bon an mal un quart de la valeur totale des ventes, s'est accrue pour s'établir à 28 % en 2020. À la suite des mesures de confinement et de la fermeture des salles à manger des restaurants, le consommateur a concentré ses achats alimentaires sur les détaillants.

Les ventes totales de produits alimentaires dans le commerce de détail²² ont ainsi bondi de 10,2 % par rapport à 2019 et sont estimées à 36,9 G\$. Au total, les magasins d'alimentation traditionnels et les autres commerçants du secteur (magasins non traditionnellement alimentaires et autres circuits de commercialisation) ont réalisé des ventes alimentaires de 28,6 G\$ et de 8,3 G\$ respectivement.

Cette croissance a surtout été enregistrée dans les magasins d'alimentation traditionnels (supermarchés, épicerie, dépanneurs-tabagies, Société des alcools du Québec [SAQ], magasins spécialisés) plutôt que chez les concurrents (ex. : Walmart, Costco, stations-service, pharmacies). En effet, leur croissance a été respectivement de 11,1 % et de 7,4 % en 2020 par rapport à 2019.

²² Les ventes alimentaires dans les autres circuits de commercialisation (ex. : marchés publics, ventes à la ferme) sont incluses dans ce segment de la demande alimentaire.

En valeur réelle, sans l'effet des prix, les ventes des magasins d'alimentation traditionnels (+8,7 % en 2020 versus +3,8 % en 2019) et des magasins non traditionnellement alimentaires (+4,9 % en 2020 versus +1,7 % en 2019) ont même surpassé leurs résultats de l'année précédente.

TABLEAU 5 | ESTIMATION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU QUÉBEC SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2019 ET 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES DE MAGASINS	2019	2020	VARIATION (EN DOLLARS) 2019/2018	VARIATION (EN DOLLARS) 2020/2019	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME) 2019/2018	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME) 2020/2019
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	33,5	36,9	5,6 %	10,2 %	3,3 %	7,8 %
Magasins d'alimentation (ex. : supermarchés, boucheries, SAQ)	25,8	28,6	6,0 %	11,1 %	3,8 %	8,7 %
Autres magasins et circuits de commercialisation (ex. : Walmart, Costco, pharmacies, marchés publics)	7,7	8,3	4,2 %	7,4 %	1,7 %	4,9 %

* La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.

Note : Les données du tableau font référence uniquement aux produits alimentaires. Elles excluent les produits de santé et de beauté, les produits hygiéniques, le tabac et les aliments pour animaux de compagnie.

Source : Statistique Canada; compilation et estimation du MAPAQ.

À l'échelle canadienne, les constats sont semblables. Le secteur a obtenu d'excellents résultats et les magasins d'alimentation traditionnels ont fait mieux que leurs concurrents.

TABLEAU 6 | VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL AU CANADA SELON LES TYPES DE MAGASINS, EN 2019 ET 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES DE MAGASINS	2019	2020	VARIATION 2020/2019
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE	145,2	159,9	10,1 %
Magasins d'alimentation (ex. : supermarchés, boucheries)	111,7	123,9	11,0 %
Autres magasins (ex. : Walmart, Costco, pharmacies)	33,5	35,9	7,4 %

Note : Ces données par province ne sont pas publiées par Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, tableaux 20-10-0016-01 et 20-10-0017-01; compilation du MAPAQ.

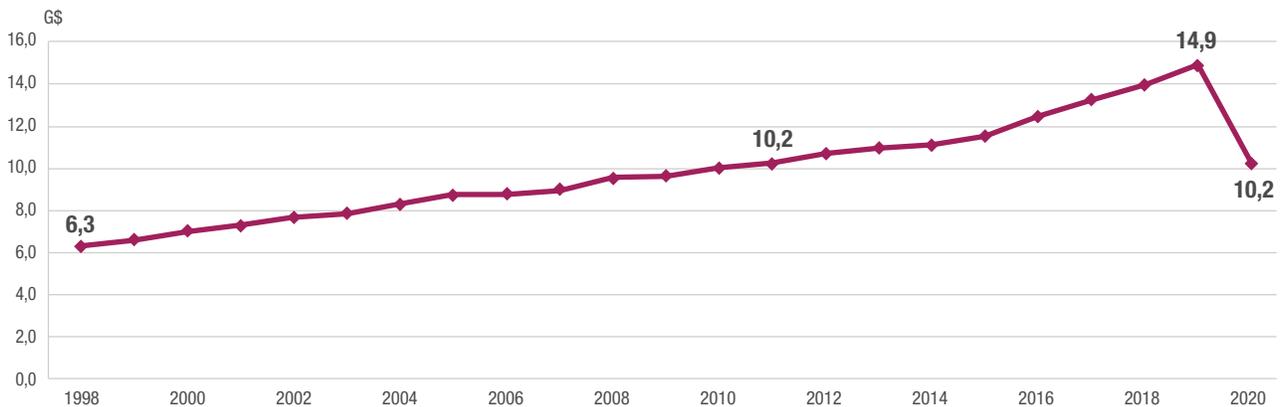
3.2 LES SERVICES ALIMENTAIRES (RÉSEAU HRI)

Après l'essor des dernières années, la restauration québécoise durement éprouvée par la pandémie

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des services alimentaires dans le réseau HRI s'est fortement contracté en 2020. Les ventes ont en effet chuté de 30,1 % par rapport à l'année 2019 pour atteindre une valeur estimée à 13 G\$.

Depuis l'année 2016, la croissance annuelle des ventes dans ce secteur s'était toujours maintenue entre 5 % et 8 %. Les saisons touristiques exceptionnelles qu'a connues la province et la vigueur de l'économie québécoise avaient concouru à ces bilans positifs. En 2020, la pandémie a tout fait basculer. Confinement, fermeture des salles à manger, distanciation, etc., les services alimentaires, particulièrement la restauration commerciale, ont subi de plein fouet la crise sanitaire liée à la COVID-19.

FIGURE 16 | VENTES DE LA RESTAURATION COMMERCIALE AU QUÉBEC, DE 1998 À 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



Note : Les statistiques des ventes de la restauration commerciale débutent en 1998.
Source : Statistique Canada, tableau 21-10-0019-01; compilation du MAPAQ.

Ainsi, les ventes de la restauration commerciale²³, qui représentent autour de 80,0 % du chiffre d'affaires du réseau HRI, se sont établies à 10,2 G\$ en 2020, accusant un recul de 31,3 % par rapport à l'année 2019. Ce déclin est attribuable à tous les sous-secteurs, bien que la restauration à service rapide ait été moins éprouvée. Compte tenu des restrictions sanitaires touchant les salles à manger, la clientèle a surtout eu recours aux repas à emporter ou au commerce en ligne. Les établissements de restauration à service restreint (rapide) étaient les mieux placés pour effectuer cette transition et poursuivre leurs ventes. À l'opposé, les débits de boissons alcoolisées (ex. : bars, tavernes, discothèques) étaient les plus désavantagés en raison des produits offerts à leur clientèle.

Dans la restauration non commerciale²⁴, les recettes sont estimées à 2,7 G\$ pour 2020, ce qui représente une baisse de 25,3 % par rapport à l'année précédente. Bien que les services offerts dans des établissements comme les prisons, les hôpitaux ou les résidences pour personnes âgées aient poursuivi leurs activités pendant la pandémie, la majorité des services de restauration non commerciale ont été brimés (ex. : lieux d'hébergement liés au tourisme, cinémas, stades, avions).

TABLEAU 7 | VENTES DANS LA RESTAURATION AU QUÉBEC SELON LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, EN 2019 ET 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)

TYPES D'ÉTABLISSEMENTS	2019	2020	VARIATION 2020/2019	VARIATION RÉELLE* (EN VOLUME)
TOTAL, SERVICES ALIMENTAIRES (HRI)	18,6	13,0	-30,1 %	-32,2 %
Restauration commerciale	14,9	10,2	-31,3 %	-33,3 %
Restaurants à service complet	7,4	4,5	-40,2 %	-41,8 %
Restaurants à service restreint	5,5	4,8	-12,3 %	-14,5 %
Services de restauration spéciaux**	1,2	0,7	-45,4 %	-46,9 %
Débits de boissons alcoolisées	0,8	0,3	-58,1 %	-59,5 %
Restauration non commerciale	3,7	2,7	-25,3 %	-27,2 %

* La variation réelle est la variation des ventes une fois l'effet des prix (inflation) soustrait.

** Ces services regroupent les services de restauration contractuels, les traiteurs, les cantines et les comptoirs mobiles.

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimation du MAPAQ.

23 Dans la restauration commerciale, la vente de nourriture ou de boissons représente l'activité principale des établissements (au moins 50 % de leur chiffre d'affaires).
24 La restauration non commerciale regroupe les établissements où la préparation et le service d'aliments et de boissons constituent une activité complémentaire. La mission principale de ces établissements n'est donc pas la restauration; elle consiste plutôt à accommoder une clientèle. Ce secteur comprend la restauration hôtelière, la restauration institutionnelle dans les secteurs public et privé, la restauration dans les commerces de détail et les autres services alimentaires (ex. : dans un stade ou un cinéma).

Le réseau HRI est l'un des secteurs économiques les plus touchés par la pandémie, compte tenu notamment :

- du fait que l'alimentation par la restauration ne représente pas un poste de dépenses essentiel pour un ménage, en particulier lors d'une période socioéconomique inquiétante;
- des restrictions ayant obligé les restaurateurs à fermer leurs salles à manger au printemps et à l'automne 2020, soit pendant six mois. Notons que plus de 80 % des établissements de la restauration commerciale ont des salles à manger et que celles-ci représentent 80 % du chiffre d'affaires du réseau HRI;
- des deux mètres de distanciation physique imposés lors de la réouverture des salles à manger, qui ont, en moyenne, réduit de moitié leur capacité d'accueil;
- du fait que les traiteurs ont été privés de leur principal marché, soit les événements, les rassemblements, les réunions d'affaires, etc.;
- du fait que, dans le réseau HRI, plus de la moitié des établissements ne pouvaient compter sur la vente en ligne, le service au volant ou le service de livraison pour poursuivre leurs activités pendant la pandémie, soit :
 - en raison de leurs installations inappropriées;
 - à cause de la nature de leurs activités ou des produits offerts (ex. : cafétérias, bars);
 - parce qu'ils sont situés dans des endroits qui n'étaient plus accessibles (ex. : centres commerciaux, bureaux, usines, spas);
- de l'absence quasi totale de touristes internationaux et provinciaux.

Rappelons que la croissance économique et le tourisme, lourdement frappés par la pandémie, sont deux moteurs importants du dynamisme des ventes et des emplois dans le secteur de la restauration.

Un futur incertain pour plusieurs restaurateurs

Les services de restauration et les débits de boissons ont un avenir incertain. Au Québec, selon des données relatives aux permis de restauration fournies par le MAPAQ, en décembre 2020, quelque 2 400 établissements n'avaient pas renouvelé leur permis d'exploitation par rapport à la même période de 2019, ce qui suggère qu'ils ont cessé leurs activités.

Pour le moment, les programmes d'aide financière gouvernementaux et les revenus tirés des repas à emporter ont permis de garder ouverts la plupart des commerces. Toutefois, l'année 2021 sera cruciale pour le nombre de fermetures et de faillites, car une majorité de restaurateurs estiment qu'ils n'auront pas la capacité de s'endetter davantage. Chose certaine, en 2021, le virage vers les repas à emporter et le service de livraison fera partie de l'offre de plusieurs restaurateurs.

TABLEAU 8 | NOMBRE D'EXPLOITANTS TITULAIRES D'UN PERMIS DE RESTAURATION AU QUÉBEC EN 2019 ET EN 2020

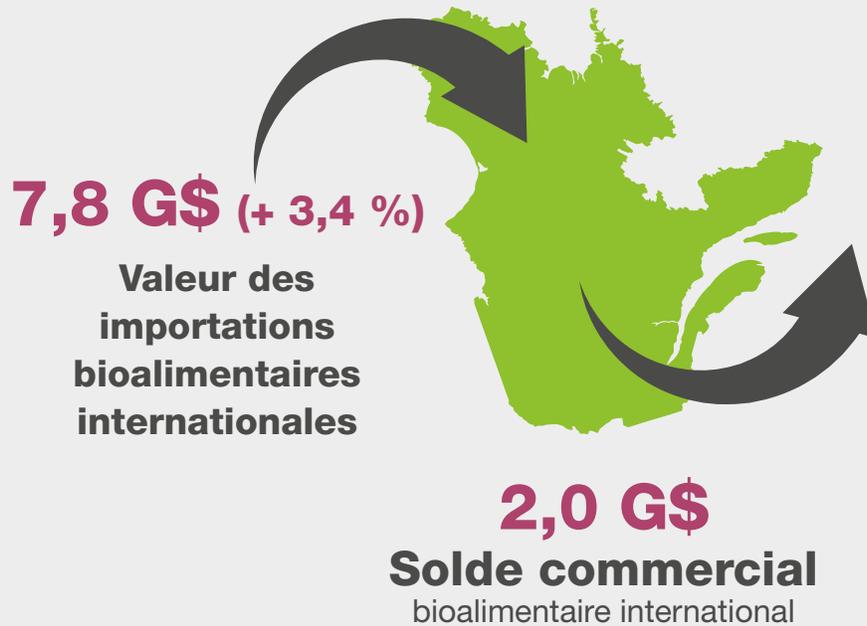
MOIS	2019	2020	DIFFÉRENCE
Janvier	25 098	24 871	-227
Février	25 071	24 846	-225
Mars	25 026	24 749	-277
Avril	24 914	24 455	-459
Mai	24 904	24 124	-780
Juin	24 921	23 713	-1 208
Juillet	24 954	23 455	-1 499
Août	24 968	23 296	-1 672
Septembre	24 946	23 121	-1 825
Octobre	24 876	22 947	-1 929
Novembre	24 895	22 682	-2 213
Décembre	24 871	22 452	-2 419

Source : MAPAQ.



4

L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX



Europe

Premier marché d'importation internationale pour le Québec

Boissons (22 %)
fruits et légumes
et préparations de ceux-ci (21 %)

Principales importations bioalimentaires

62 %

Part des États-Unis dans les exportations bioalimentaires du Québec

Viande porcine (21 %)

Principale exportation bioalimentaire

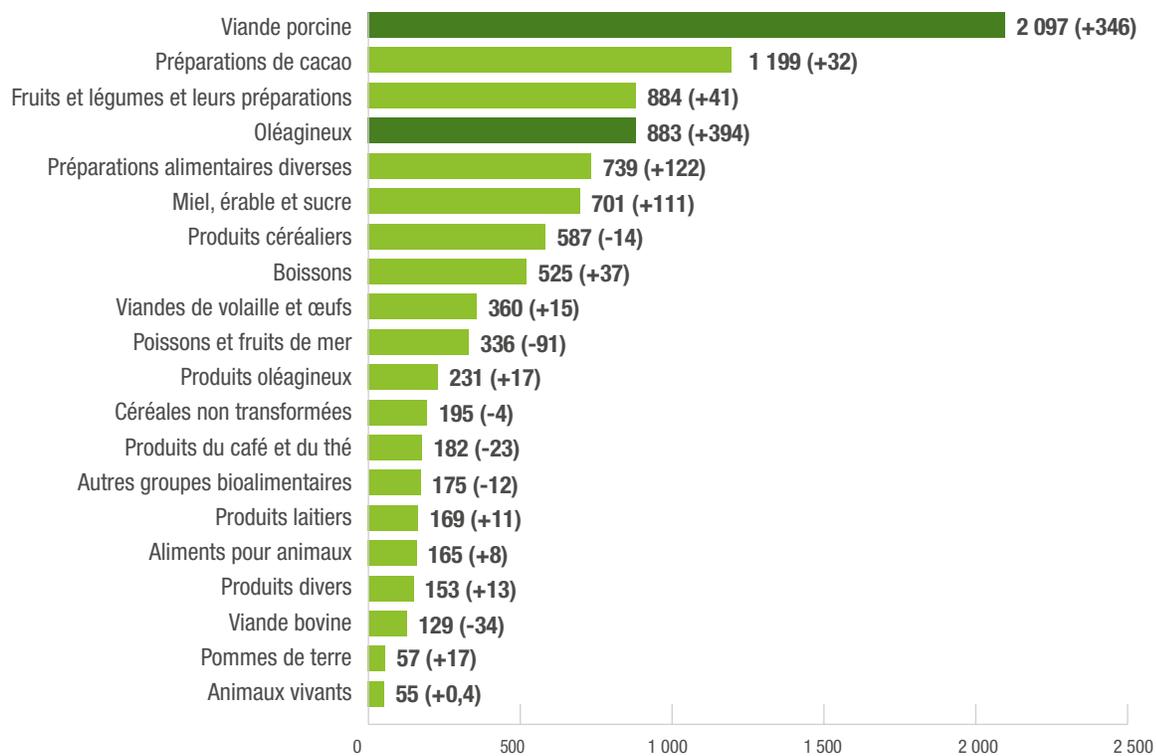
79 % Part des exportations du Québec en produits agricoles transformés

Une croissance des exportations internationales²⁵ malgré la pandémie

En 2020, la valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec a progressé malgré le ralentissement de l'économie mondiale dû à la pandémie de COVID-19. En effet, les exportations bioalimentaires ont atteint un sommet de 9,8 G\$, une croissance de 11 % par rapport à leur valeur de 2019. Notons qu'au même moment, la valeur des exportations totales de biens au Québec a baissé de 8 %. La même situation a été constatée en Ontario et dans l'ensemble du Canada.

La dynamique de la croissance a touché tous les principaux secteurs d'exportation bioalimentaire du Québec. Particulièrement, les secteurs des oléagineux (+394 M\$) et de la viande porcine (+346 M\$) ont contribué à la performance de l'industrie bioalimentaire du Québec sur les marchés extérieurs.

FIGURE 17 | PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EXPORTÉS À L'ÉTRANGER PAR LE QUÉBEC EN 2020 ET CROISSANCE PAR RAPPORT À 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

La performance du secteur de la viande porcine continue d'être favorisée par l'augmentation de la demande de la Chine, qui a connu une baisse de sa production en raison de la peste porcine africaine. Cela a contribué, pour deux années de suite, à l'importante hausse (162 %; +599 M\$) de la valeur des exportations québécoises de viande porcine à destination de la Chine et, en même temps, à une baisse de l'exportation de ce produit vers les partenaires habituels.

Dans le cas des oléagineux, principalement de la fève de soya, le secteur a renoué avec la croissance de ses exportations (+394 M\$) en 2020, après la forte baisse enregistrée l'année précédente. Il a profité de la forte demande mondiale du soya, dont les exportations ont augmenté fortement en valeur (82 %; +392 M\$).

25 Les données douanières d'importation et d'exportation sont compilées selon la province de dédouanement.

En 2020, les produits agricoles non transformés constituaient 21 % (2,1 G\$) de la valeur des exportations bioalimentaires internationales du Québec, tandis que 79 % (7,7 G\$) des produits exportés avaient subi à tout le moins un premier niveau de transformation. En Ontario et dans le reste du Canada, les proportions des exportations de produits transformés étaient plutôt de 74 % et de 56 %. En somme, la contribution du secteur de la transformation aux exportations bioalimentaires internationales a diminué dans ces trois régions en 2019. Cette situation pourrait s'expliquer par la forte augmentation des exportations d'oléagineux.

FIGURE 18 | VARIATIONS DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES INTERNATIONALES POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS BIOALIMENTAIRES EN 2020

AUGMENTATION	Oléagineux non transformés (+394 M\$, +81 %)		DIMINUTION
	Viande porcine (+346 M\$, +20 %)		
	Préparations alimentaires diverses (+122 M\$, +20 %)	Poissons et fruits de mer (-91 M\$, -21 %)	
	Miel, érable et sucre (+111 M\$, +19 %)	Viande bovine (-34 M\$, -21 %)	
	Fruits, légumes et préparations (+41 M\$, +5 %)	Produits du café et du thé (-23 M\$, -11 %)	
	Boissons et alcools (+37 M\$, +8 %)	Préparations de céréales et farines (-14 M\$, -2 %)	
	Préparations de cacao (+32 M\$, +3 %)	Céréales non transformées (-4 M\$, -2 %)	
	Pomme de terre (+17 M\$, +43 %)		
	Produits oléagineux (+17 M\$, +8 %)		
	Viandes de volaille et oeufs (+15 M\$, +4 %)		

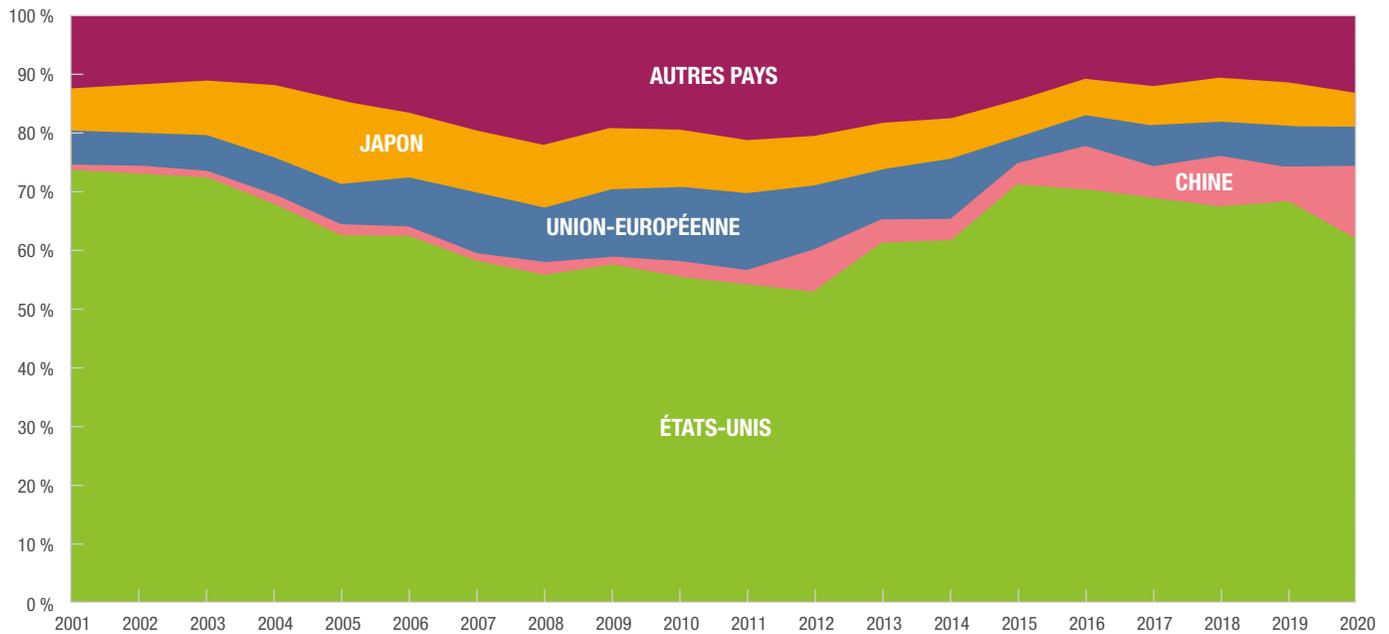
Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Les États-Unis : toujours la principale destination des exportations internationales du Québec

En 2020, la destination de la majeure partie des exportations bioalimentaires internationales du Québec a peu changé par rapport à la tendance des dernières années. Les États-Unis sont restés la principale destination des exportations du Québec avec une part de 62 %. Cependant, ce pays a été légèrement moins représenté parmi les partenaires du Québec en 2020 comparativement à l'année précédente (part de 69 %).

La Chine (12 %) est, pour sa part, revenue à la deuxième position parmi les destinations des exportations bioalimentaires internationales du Québec, devant l'Union européenne (8 %), qui occupait la deuxième place en 2019, suivie du Japon (7 %). Ce retour de la Chine au deuxième rang s'explique principalement par la hausse considérable des exportations vers ce pays en 2020 (+162 % ou +686 M\$).

FIGURE 19 | PARTS DES DIFFÉRENTES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC, DE 2001 À 2020



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Des importations internationales bioalimentaires du Québec qui proviennent majoritairement de l'Europe et des États-Unis

Pour l'année 2020, la valeur des importations internationales du Québec se chiffre à 7,8 G\$, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2019. La valeur des importations a continué d'augmenter dans la plupart des principaux secteurs bioalimentaires, à l'exception des poissons et des fruits de mer.

À l'instar des années précédentes, les principaux produits importés par le Québec en 2020 étaient :

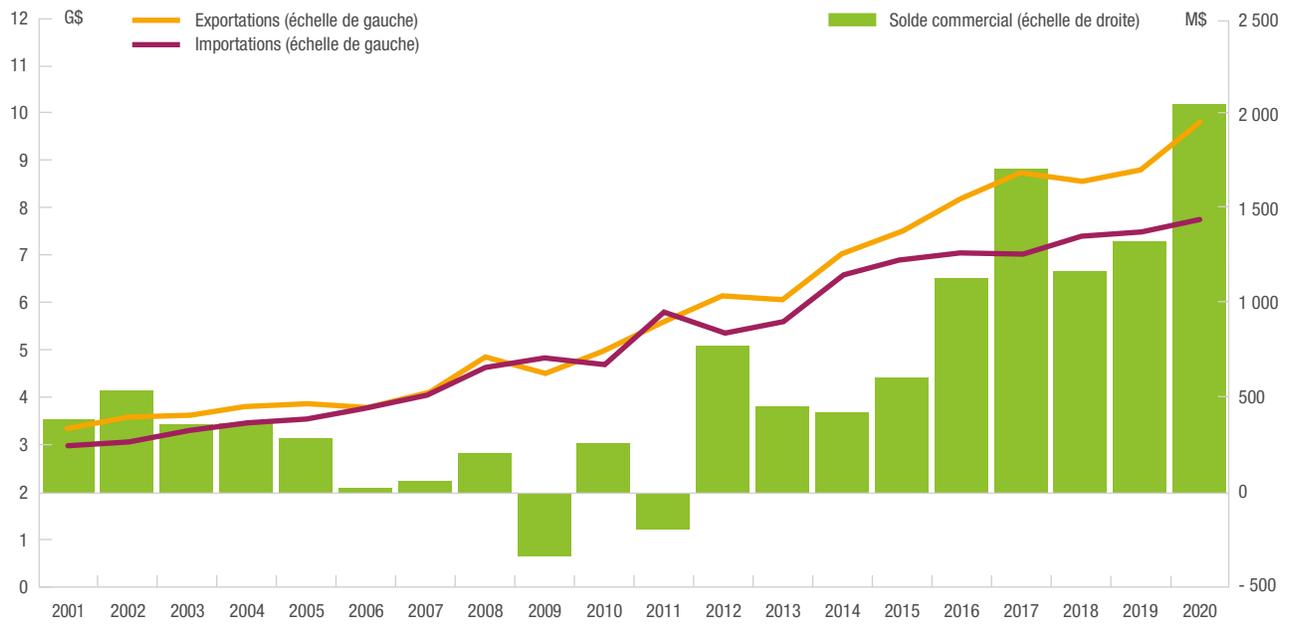
- les boissons (1,7 G\$, soit 22 %);
- les fruits, les légumes et leurs préparations (1,6 G\$, soit 21 %);
- le cacao et ses préparations (0,9 G\$, soit 11 %).

Les premiers marchés d'importation pour le Québec sont l'Union européenne (30 %) et les États-Unis (20 %). Le Brésil suit de loin avec une part de 6 % des importations totales québécoises. Notons toutefois que les importations bioalimentaires du Québec en provenance du Brésil ont considérablement augmenté, soit de 46 % (+144 M\$), en 2020, principalement dans le sucre.

Un solde commercial bioalimentaire international du Québec excédentaire : plus de 2 G\$ pour la première fois

En 2020, la valeur des exportations bioalimentaires internationales du Québec a excédé la valeur des importations, ce qui a entraîné un solde commercial positif de plus de 2 G\$. Il s'agit d'une première pour l'industrie bioalimentaire du Québec, dont les exportations ont connu une croissance plus rapide que celle des importations sur les marchés internationaux.

FIGURE 20 | COMMERCE BIOALIMENTAIRE INTERNATIONAL DU QUÉBEC, DE 2001 À 2020



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.



5

LA FABRICATION DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DES PRODUITS DU TABAC



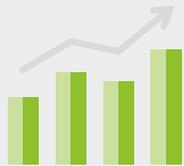
72 225 (-4,1 %)
Emplois



31,3 G\$ (+ 2,9 %)
Livraisons manufacturières (ventes)



8,3 G\$ (-3,5 %)
PIB de la transformation alimentaire



1,1 G\$ (+16,4 %)
Investissements

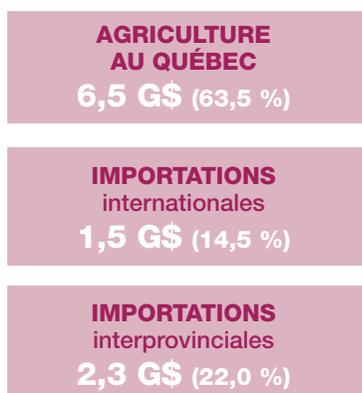


4,1 %
Croissance des prix des aliments
vendus par les fabricants

0,4 %
Croissance des prix des boissons
vendues par les fabricants

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DESTINATION DES PRODUITS DE LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE*

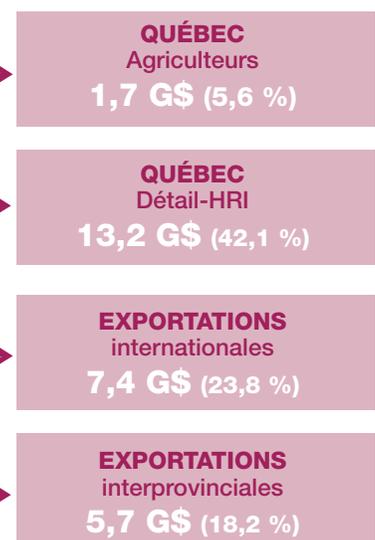
PROVENANCE DES FOURNITURES ALIMENTAIRES



VALEUR DES LIVRAISONS



DESTINATION DES LIVRAISONS



*Estimation réalisée selon structure d'achat et de vente de 2019.

**Livraisons alimentaires et non alimentaires.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et flux économiques de l'industrie bioalimentaire de 2019, compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La poursuite de la croissance des livraisons en dépit des nombreux défis engendrés par la pandémie de COVID-19

La valeur des livraisons (revenus des biens fabriqués) manufacturières des fabricants d'aliments, de boissons et de produits du tabac est estimée à 31,3 G\$ pour l'année 2020, ce qui représente une hausse de 2,9 % par rapport à l'année 2019. Cette croissance s'inscrit dans la dynamique des dernières années malgré les défis engendrés par la pandémie de COVID-19.

En effet, les défis découlant de la disponibilité de la main-d'œuvre, des fermetures momentanées d'usines et de la gestion des approvisionnements ont mis sous pression ce secteur essentiel de l'économie. À cela, il faut ajouter la réduction des possibilités de ventes dans les services alimentaires du réseau HRI. Tous ces défis ont ainsi poussé les transformateurs à développer de nouvelles stratégies, dont la réduction de leur gamme de produits (limitation des variétés et des formats).

Face à la baisse de la demande intérieure, un secteur de la transformation bioalimentaire qui a pu compter sur la croissance des exportations internationales et des prix²⁶ des produits fabriqués

La demande alimentaire intérieure ayant baissé en 2020, le secteur de la transformation bioalimentaire a profité de la demande internationale pour stimuler ses livraisons. La valeur des exportations internationales de produits bioalimentaires transformés au Québec est ainsi passée de 7,1 G\$ en 2019 à 7,6 G\$ en 2020, pour une hausse de 7 %.

Les ventes à destination des États-Unis ayant été stables en 2020, cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des exportations vers la Chine. En effet, la part de la Chine dans les exportations de produits bioalimentaires transformés au Québec est passée de 6 % en 2019 à 14 % en 2020, pour une augmentation de près de 600 M\$.

Les principaux sous-secteurs²⁷ porteurs de la croissance des exportations des transformateurs sont les suivants :

- la fabrication de produits de viande : +14 % (+325 M\$);
- la fabrication de mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses : +18 % (+66 M\$);
- la fabrication de sucre et de confiseries : +4 % (+59 M\$);
- la mise en conserve des fruits et des légumes ainsi que la fabrication de spécialités alimentaires : +7 % (+52 M\$);
- la fabrication de produits laitiers : +14 % (+42 M\$).

La hausse des prix des produits industriels au Canada a aussi contribué à la croissance de la valeur des livraisons. En effet, les prix canadiens ont connu une augmentation de 4,1 % dans le sous-secteur de la fabrication des aliments et de 1,2 % dans celui des boissons et des produits du tabac. Cette progression des prix a été particulièrement forte dans les sous-secteurs de la fabrication de produits de viande (+8,7 %), de la fabrication de mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses (+5,4 %) ainsi que de la fabrication de sucre et de confiseries (+5,3 %).

Il est à noter que les prix contribuent de plus en plus à la progression de la valeur des livraisons manufacturières. En effet, les livraisons sans l'effet des prix (en volume) tendent à stagner depuis 2016. Elles ont progressé d'à peine 1,5 % de 2016 à 2020, alors que les livraisons en dollars courants ont progressé de 9,1 % sur la même période.

²⁶ Croissance des prix mesurée à partir de l'indice des prix des produits industriels à l'échelle canadienne.

²⁷ Les exportations sont classées ici par secteur selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les valeurs présentées sont donc différentes de celles que l'on trouve dans la section portant sur l'évolution des échanges commerciaux, où les exportations sont classées par produit selon le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'Agence des services frontaliers du Canada.

FIGURE 21 | VALEUR ESTIMÉE DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC AU QUÉBEC, DE 2012 À 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



* Estimations.

Sources : Statistique Canada, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01, 16-10-0114-01 et 18-10-0030-01; estimation et compilation du MAPAQ.

Un sous-secteur qui a tiré son épingle du jeu en 2020 : la mise en conserve des fruits et des légumes ainsi que la fabrication de spécialités alimentaires

La crainte d'une pénurie de denrées alimentaires a incité la plupart des consommateurs à faire des provisions durant les premières semaines de la pandémie. Ainsi, en remplissant leurs réfrigérateurs, leurs congélateurs ou leurs garde-mangers, les consommateurs ont contribué à la croissance des livraisons dans bon nombre de sous-secteurs de la transformation bioalimentaire.

Dans le sous-secteur de la mise en conserve²⁸ des fruits et des légumes ainsi que de la fabrication de spécialités alimentaires, les livraisons ont profité de cette frénésie et ont atteint 1,97 G\$ en 2020, ce qui représente une hausse de 14,1 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte croissance de tous les sous-secteurs de la transformation bioalimentaire en 2020. Cela s'est traduit notamment par une augmentation de l'emploi dans ce secteur (+3,6 %), ce qui constitue une exception.

Il faut aussi noter que cette croissance des livraisons en 2020 s'inscrit dans la continuité de l'évolution de ce sous-secteur depuis 2012. En effet, de 2012 à 2020, le taux de croissance annuel moyen a été de 5 %, ce qui est à peu près le double de la croissance observée pour les livraisons canadiennes de ce sous-secteur. Cela en fait un des sous-secteurs les plus performants. D'ailleurs, la part du Québec dans le Canada était de 22 % en 2012 et de 23 % en 2020. Au Québec, la part de ce sous-secteur dans les livraisons totales de la transformation alimentaire représentait 7,0 % en 2012 et 7,5 % en 2020.

28 La mise en conserve inclut la congélation.

TABLEAU 9 | PRINCIPALES STATISTIQUES POUR LE SOUS-SECTEUR DE LA MISE EN CONSERVE DES FRUITS ET DES LÉGUMES AINSI QUE DE LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES, DE 2012 À 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

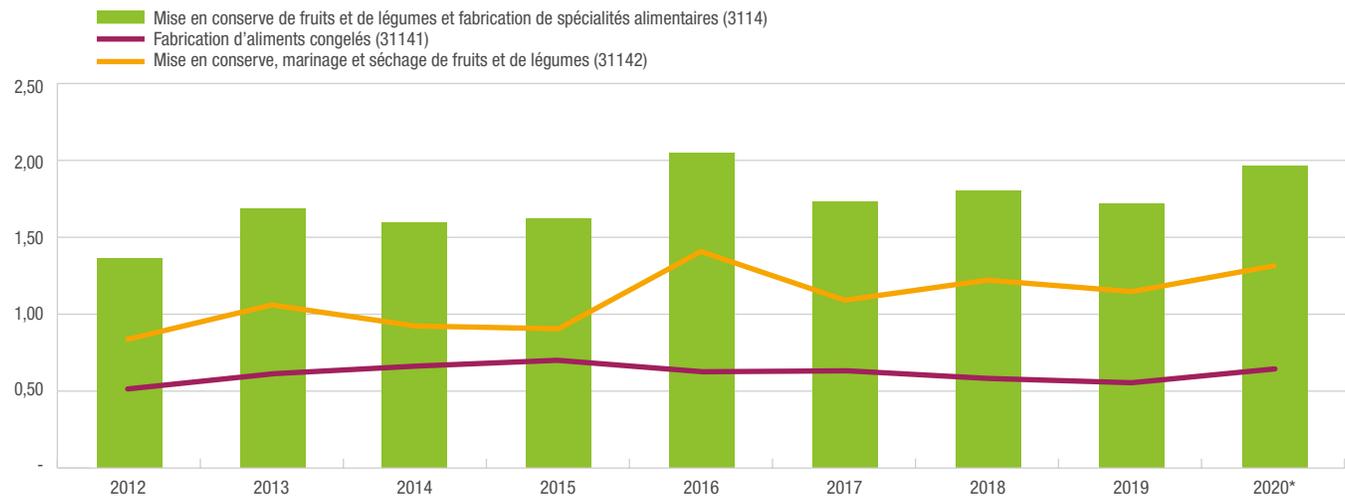
STATISTIQUES	2012	2015	2018	2020*
Livraisons	1 365 035	1 616 283	1 803 796	1 965 328
Variation entre les périodes	s. o.	18,0 %	12,0 %	9,0 %
Parts du secteur au Québec	7,0 %	7,2 %	7,2 %	7,5 %
Parts canadiennes	22,0 %	26,0 %	24,0 %	23,0 %

* Estimations.

Source : Statistique Canada, tableau 16-10-0117-01, estimation et compilation du MAPAQ.

La croissance observée s'explique par les performances du sous-créneau de la mise en conserve, du marinage et du séchage des fruits et des légumes. De 2012 à 2020, les ventes dans ce sous-créneau ont connu un taux de croissance annuel moyen de 6 %, alors que, dans celui des aliments congelés, elles ont crû de 3 % en moyenne annuellement. Ainsi, la part du Québec dans les livraisons canadiennes du sous-créneau de la mise en conserve, du marinage et du séchage des fruits et des légumes est passée de 29 % en 2012 à 45 % en 2020.

FIGURE 22 | ÉVOLUTION DES VENTES MANUFACTURIÈRES DU SOUS-SECTEUR DE LA MISE EN CONSERVE DES FRUITS ET DES LÉGUMES AINSI QUE DE LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES, DE 2012 À 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



* Estimations.

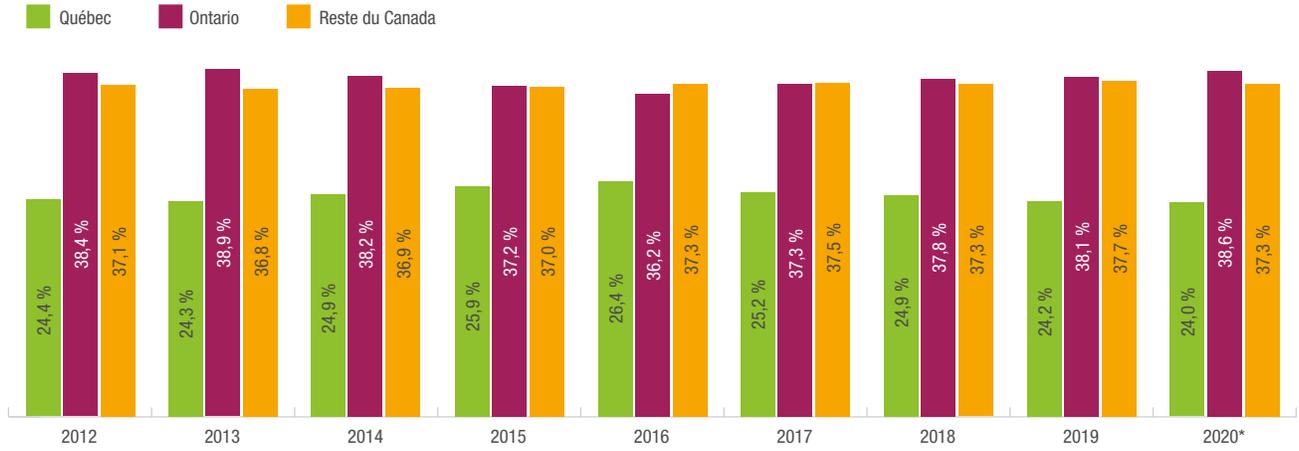
Source : Statistique Canada, tableau 16-10-0117-01, estimation et compilation du MAPAQ.

La transformation alimentaire au Québec en 2020 : une croissance au-delà de la moyenne canadienne

La croissance des ventes du secteur de la transformation bioalimentaire au Québec (+2,9 %) se compare avantageusement à celle de l'ensemble des autres provinces au Canada (+2,1 %) excluant l'Ontario. Dans cette province, ce secteur a enregistré une meilleure performance (+5,1 %).

D'une manière globale, la part du Québec dans les ventes du secteur de la transformation bioalimentaire au Canada connaît une légère baisse depuis 2016. Elle est passée de 26 % à 24 % sur la période 2016-2020.

FIGURE 23 | PARTS ESTIMÉES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC, DE L'ONTARIO ET DU RESTE DU CANADA DANS LES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES CANADIENNES, DE 2012 À 2020



* Estimations.

Sources : Statistique Canada, tableaux 16-10-0048-01, 16-10-0118-01 et 16-10-0114-01; estimation et compilation du MAPAQ.



6

LES PÊCHES MARITIMES ET LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER

VALEUR DES DÉBARQUEMENTS

270 M\$

91 %

Part des crustacés dans la valeur des débarquements



VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES

472 M\$

550 M\$
Importations
internationales



336 M\$
Exportations
internationales



1 224
Exploitations



États-Unis (82 %)
Principale destination
des exportations internationales



5 149 emplois
Pêches et transformation
des poissons et des fruits de mer

Une forte diminution de la valeur des débarquements des pêches maritimes

En 2020, la valeur des débarquements des pêches maritimes s'élevait à environ 270 M\$, ce qui correspond à une diminution de 28 % par rapport à 2019. Cette réduction s'explique par une baisse observée pour les crustacés (-29 %) et d'autres espèces (-14 %).

Le homard d'Amérique (-20 %), le crabe des neiges (-40 %) et la crevette nordique (-6 %) expliquent en grande partie cette décroissance. Ensemble, ces trois espèces représentaient 90 % de la valeur des débarquements des pêches maritimes en 2020.

TABLEAU 10 | VALEUR DES DÉBARQUEMENTS DES PÊCHES MARITIMES AU QUÉBEC, DE 2016 À 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

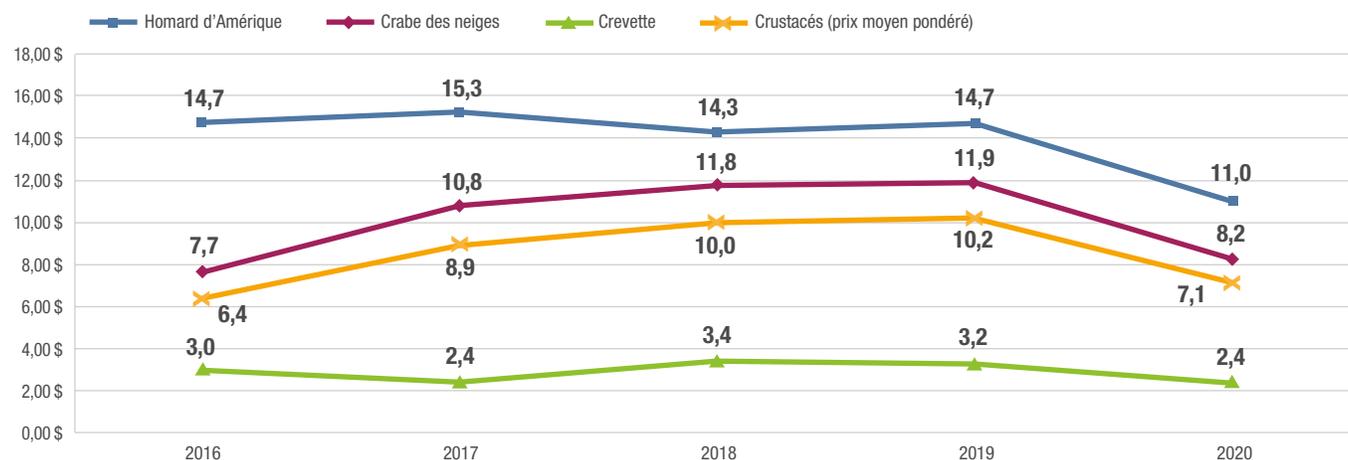
GROUPE D'ESPÈCES	2016	2017	2018	2019 ^p	2020 ^p	VARIATION 2020/2019
PÊCHES MARITIMES	270,4	387,9	350,1	373,2	270,0	-27,7 %
CRUSTACÉS	238,0	355,9	322,6	343,9	244,7	-28,9 %
Crabe des neiges	111,2	209,9	176,6	173,0	103,9	-40,0 %
Crevette nordique	48,9	27,6	27,8	27,4	25,8	-5,8 %
Homard d'Amérique	76,3	117,1	116,6	141,8	113,8	-19,7 %
Autres crustacés	1,6	1,3	1,6	1,7	1,2	-32,8 %
AUTRES ESPÈCES	32,4	32,0	27,5	29,3	25,3	-13,6 %

p : données préliminaires

Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du MAPAQ.

La réduction des valeurs des débarquements de crustacés de 29 % s'explique principalement par la diminution des prix de 30 %. En effet, le prix du homard a chuté de 25 % et les prix du crabe et de la crevette, de 31 % et de 27 % respectivement.

FIGURE 24 | PRIX AU DÉBARQUEMENT (\$/KG) DES CRUSTACÉS, DE 2016 À 2020



Source : Pêches et Océans Canada, région du Québec; compilation du MAPAQ.

Une relative stabilité du volume des débarquements des pêches maritimes

De 2019 à 2020, le volume des débarquements des pêches maritimes est resté relativement stable. Il s'est établi à 46 120 tonnes (augmentation de 0,9 % par rapport à 2019) réparties entre les crustacés (34 396 tonnes; +2,2 %) et les autres espèces (11 724 tonnes; -2,5 %).

Le homard d'Amérique (10 306 tonnes; +6,6 %), le crabe des neiges (12 598 tonnes; -13,4 %) et la crevette nordique (10 872 tonnes; +28,7 %) ont représenté 73 % du total du volume des débarquements des pêches maritimes.

Une décroissance des livraisons de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer

La valeur des ventes des pêches maritimes au Québec dépend en grande partie du marché de la transformation des poissons et des fruits de mer, auquel sont destinées environ 90 % de ces ventes.

Réparties entre les exportations internationales (336,2 M\$) et les ventes effectuées au Canada (135,3 M\$), les livraisons de l'industrie de la transformation des poissons et des fruits de mer ont atteint 471,5 M\$ en 2020, ce qui représente une baisse de 22 % par rapport à 2019. La diminution est venue notamment de la décroissance des exportations internationales (-21,2 %).

On estime que les marchés extérieurs ont compté pour 83,6 % des livraisons de poissons et de fruits de mer transformés au Québec en 2020, soit 71,3 % pour le marché des exportations internationales et 12,3 % pour celui des exportations interprovinciales.

TABLEAU 11 | LIVRAISONS DE L'INDUSTRIE DE LA PRÉPARATION ET DU CONDITIONNEMENT DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER À L'INTERNATIONAL ET AU CANADA, DE 2016 À 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

INDICATEURS	2016	2017	2018	2019	2020
LIVRAISONS	480,4	647,5	567,0	606,6	471,5 ^e
Exportations internationales*	337,1	453,9	408,6	426,9	336,2
Part des exportations internationales	70 %	70 %	72 %	70 %	71 %
Ventes au Canada	143,4	193,6	158,4	179,7	135,3
Part des ventes au Canada	30 %	30 %	28 %	30 %	29 %

e : Données estimées.

* Exportations internationales selon les codes SH.

Sources : Statistique Canada et Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.



7

L'AGRICULTURE

RECETTES MONÉTAIRES PROVENANT DU MARCHÉ

9,7 G\$ (+ 6,1 %)

58,5 %

Part des productions animales dans les recettes monétaires provenant du marché



RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES TOTALES

10,3 G\$ (+ 6,8 %)



5 %

Part du Québec dans les terres cultivables au Canada

14,2 %

Part du Québec dans les recettes monétaires canadiennes provenant du marché

66 %

Part des ventes du secteur agricole aux transformateurs du Québec

4,6 G\$ (+ 3,0 %)

PIB

de l'agriculture et des pêches



27 400

Exploitations agricoles



639 M\$ (-14,2 %)

**Investissements de l'agriculture
(et des pêches)**



56 400

Emplois agricoles

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DESTINATION DES PRODUITS DE LA PRODUCTION AGRICOLE QUÉBÉCOISE*

PROVENANCE DES FOURNITURES AGRICOLES

**TRANSFORMATEURS
DU QUÉBEC**
1,7 G\$ (73,7 %)

**IMPORTATIONS
internationales**
261 M\$ (11,1 %)

**IMPORTATIONS
interprovinciales**
359 M\$ (15,2 %)

VALEUR DES PRODUCTIONS AGRICOLES

11,0 G\$
interindustries
(1,1 G\$)
(10,3 %)

DESTINATION DES VENTES AGRICOLES

QUÉBEC
Détail -HRI**
1,5 G\$ (13,5 %)

QUÉBEC
Transformateurs
6,5 G\$ (59 %)

**EXPORTATIONS
internationales**
1,4 G\$ (12,7 %)

**EXPORTATIONS
interprovinciales**
504 M\$ (4,5 %)

* Estimation réalisée selon structure d'achats et de vente de 2019. Inclut les données de la pêche.

** Produits alimentaires et non alimentaires.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et flux économiques de l'industrie bioalimentaire de 2019, compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Une croissance des ventes agricoles

Les recettes monétaires agricoles tirées du marché ont connu une croissance notable en 2020 au Québec, soit 6,1 %, pour atteindre 9,7 G\$.

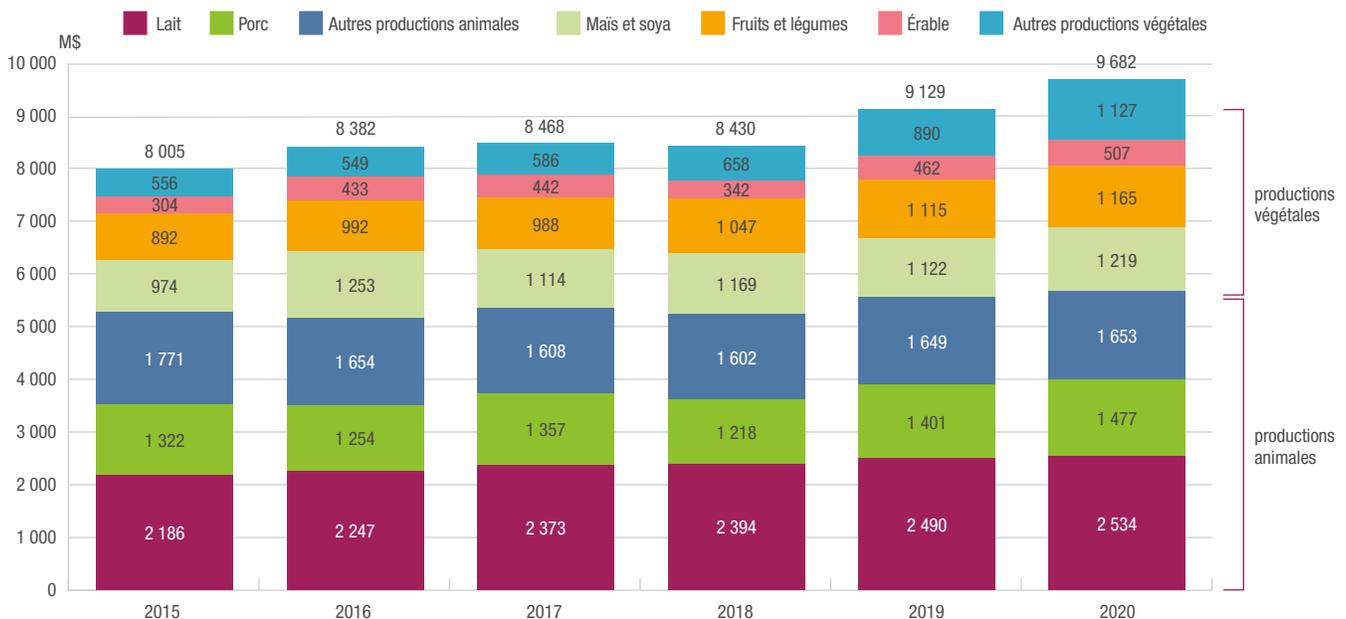
Ce résultat est grandement attribuable à la croissance de 429 M\$ observée dans les productions végétales. En outre, dans un contexte où la vigueur de la demande mondiale a poussé les prix vers le haut, les producteurs de soya ont vendu, avant la fin de l'année 2020, une proportion exceptionnellement élevée de leur récolte de l'automne précédent²⁹. Des rendements à l'entaille supérieurs en acériculture et le développement de la culture de cannabis autorisée sous licence ont également contribué à l'augmentation des ventes agricoles dans les productions végétales.

De plus, des gains ont été observés dans certains secteurs qui ont pu être davantage exposés que les autres aux conséquences potentielles de la pandémie. C'est le cas du secteur des fruits et des légumes, où les prix plus élevés payés aux producteurs ont favorisé une hausse des recettes monétaires tirées du marché, et ce, malgré une baisse des quantités récoltées. Rappelons que la moins grande disponibilité des TET avait contribué à une réduction des superficies ensemencées pour plusieurs variétés de fruits et de légumes, tandis que des conditions météorologiques défavorables durant la période estivale avaient réduit les rendements de plusieurs cultures maraîchères.

Les recettes monétaires ont aussi augmenté pour la production porcine, et ce, en dépit du ralentissement de la chaîne d'abattage provoqué, à l'échelle nord-américaine, par la pandémie. Cette hausse s'explique par le poids moyen plus élevé à l'abattage observé en 2020 par rapport aux années précédentes, en raison de l'attente causée par le ralentissement de la chaîne d'abattage³⁰.

La hausse en matière de production porcine a été un important facteur de la croissance de 123 M\$ des recettes monétaires agricoles dans les productions animales au Québec, qui s'élevaient à 5,7 G\$ en 2020. Malgré d'importantes perturbations qui ont eu lieu lors du déclenchement de la crise sanitaire au printemps, les secteurs sous gestion de l'offre tels que le lait, la volaille et les œufs ont également connu une hausse de leurs recettes monétaires en 2020.

FIGURE 25 | RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES PROVENANT DU MARCHÉ AU QUÉBEC, DE 2015 À 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

29 De septembre à décembre, les producteurs de soya du Québec commercialisent habituellement un volume équivalent, en moyenne, à un peu plus de 50 % de leur récolte automnale. De septembre à décembre 2020, ils ont toutefois commercialisé un volume équivalent à plus de 70 % de leur récolte de l'automne précédent. Par conséquent, le volume de soya vendu par les producteurs de janvier à décembre 2020 a augmenté de 30 % comparativement au volume vendu de janvier à décembre 2019.

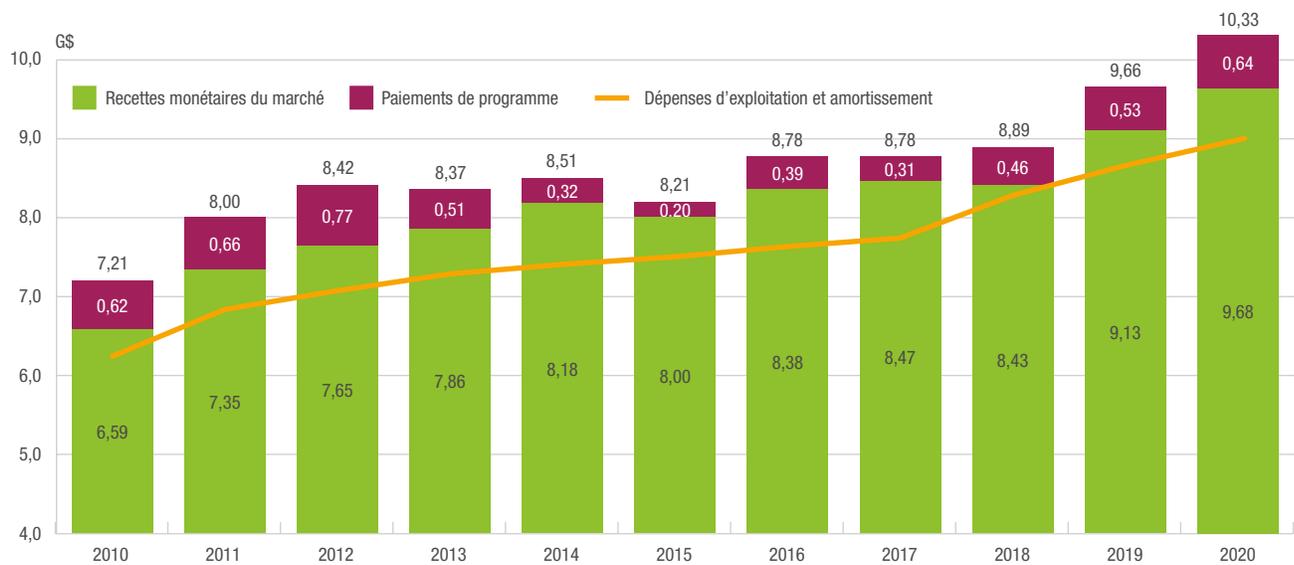
30 Il est à noter qu'une nouvelle convention relative au prix payé aux éleveurs de porcs du Québec a contribué à maintenir ce prix en 2020, dans un contexte où le ralentissement de la chaîne d'abattage exerçait une pression à la baisse sur le prix de référence américain.

Avec les paiements de programmes gouvernementaux de 644 M\$, les recettes monétaires agricoles totales se chiffrent à 10,3 G\$ au Québec pour 2020. Cette somme représente 662 M\$ de plus qu'en 2019.

Parallèlement, les informations disponibles indiquent que les dépenses d'exploitation des entreprises agricoles ont connu une croissance de l'ordre de 4 % en 2020. Certains facteurs ont contribué à limiter les pressions à la hausse sur les dépenses. En particulier, le prix du carburant pour la machinerie et celui des engrais ont reculé en 2020, tandis que la baisse des taux d'intérêt allégeait quelque peu le poids du financement de la dette. Toutefois, les éleveurs ont pu déboursier davantage à l'égard de l'alimentation des animaux, le plus important poste de dépenses agricoles au Québec, lorsque des épisodes de ralentissement de la chaîne d'abattage ont prolongé la période d'engraissement.

Dans un contexte où les recettes monétaires agricoles totales (y compris les paiements de programmes) se sont accrues de 7 % et que les dépenses ont, selon les informations disponibles, augmenté de l'ordre de 4 %, la rentabilité du secteur agricole pourrait s'être améliorée en 2020.

FIGURE 26 | REVENUS ET DÉPENSES AGRICOLES AU QUÉBEC, DE 2010 À 2020 (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



Source : Statistique Canada, estimation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; compilation du MAPAQ.

Par ailleurs, ces résultats pour l'ensemble du secteur ne doivent pas faire oublier les défis qu'ont eu à relever les entreprises agricoles dans le contexte exceptionnel de la pandémie. En outre, les revenus et la rentabilité de plusieurs d'entre elles ont quand même pu, sur une base individuelle, être particulièrement amoindris par des contrecoups de la pandémie tels que la réduction du nombre de TET disponibles ou la perte des acheteurs habituels du réseau HRI.



8

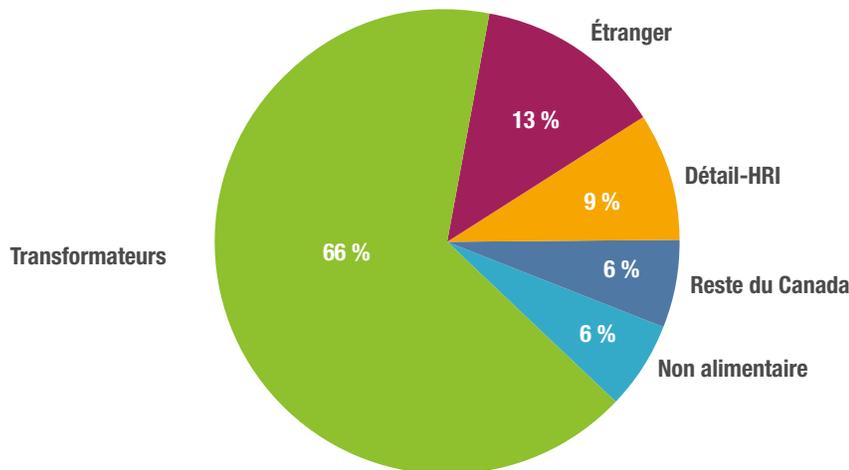
LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC

L'industrie bioalimentaire québécoise se caractérise par un lien étroit entre la production et la transformation. Par ailleurs, elle évolue dans un environnement économique très ouvert aux marchés extérieurs, tant canadiens qu'internationaux. Cette section présente donc les résultats du modèle des flux économiques de l'industrie bioalimentaire du Québec pour l'année 2019. Un schéma de ce modèle est joint en annexe (annexe 5). Cette structure du modèle des flux économiques de 2019 a servi pour les estimations préliminaires relatives à la destination des produits bioalimentaires du Québec ainsi qu'à la provenance des approvisionnements du marché québécois en 2020.

Une interdépendance étroite au Québec entre la production et la transformation

La production agricole est largement transformée au Québec. Environ 66 % de la valeur des recettes monétaires agricoles du marché³¹ et des débarquements de la pêche commerciale provient directement de la vente aux transformateurs. En particulier, la production du lait, du porc, du poulet, du soya et du maïs ainsi que celle issue des pêches maritimes sont les plus liées à l'industrie québécoise de la transformation. Parallèlement, les secteurs de la production de fruits, de légumes et d'œufs de consommation vendent plus directement au secteur de la distribution alimentaire (détaillants et services alimentaires du réseau HRI). Ce dernier est responsable de 9 % des recettes agricoles.

FIGURE 27 | RÉPARTITION DES RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES DU MARCHÉ ET DES DÉBARQUEMENTS DE LA PÊCHE COMMERCIALE DE 9,6 G\$ EN 2019, SELON LA DESTINATION



Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, Modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec et Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

Le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac a enregistré des revenus de l'ordre de 30,4 G\$ en 2019. La même année, si l'on évite le double comptage, on constate que le complexe industriel composé des maillons de la production agricole et de la transformation bioalimentaire a réalisé des ventes finales de 28,9 G\$, dont 89 % proviennent de la transformation.

31 Le concept de recettes monétaires de marché correspond au volume commercialisé, évalué selon le prix à la ferme. Ces ventes de produits agricoles excluent les ventes réalisées entre des exploitations agricoles situées dans une même province.

Près de 45 % des ventes finales du complexe production-transformation dirigées vers le marché du détail alimentaire et le réseau HRI du Québec

Les ventes aux marchés extérieurs correspondent à 51 % des ventes finales du complexe production-transformation, tandis que 49 % des produits sont réservés aux différents marchés du Québec.

TABLEAU 12 | RÉPARTITION DES VENTES FINALES DU COMPLEXE PRODUCTION-TRANSFORMATION SELON LE SECTEUR ET LA DESTINATION (MARCHÉ), EN 2019 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

SECTEURS	AU QUÉBEC		À L'EXTÉRIEUR		ENSEMBLE	
	DÉTAIL-HRI	NON ALIMENTAIRE	ÉTRANGER	RESTE DU CANADA	TOTAL	PARTS
PRODUCTEURS	872	569	1 269	567	3 277	11 %
TRANSFORMATEURS	12 045	772	6 712	6 074	25 603	89 %
TOTAL	12 917	1 341	7 981	6 641	28 880	100 %
PARTS	45 %	4 %	28 %	23 %	s. o.	s. o.

Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, Modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec et données sur le commerce en direct du Canada; compilation du MAPAQ.

Les exportations internationales et interprovinciales représentent 28 % et 23 % des ventes finales respectivement. Les premières sont constituées principalement des produits dérivés de la viande de porc, du sucre et des confiseries, de la mise en conserve des fruits et des légumes, du sirop d'érable ainsi que des fèves de soya et du maïs. En ce qui concerne le marché interprovincial, le Québec y expédie surtout des produits laitiers, des produits de viande, des boissons, d'autres aliments et des bovins de boucherie.

À propos des marchés locaux, 45 % des ventes finales sont dirigées vers la distribution alimentaire (détaillants alimentaires et réseau HRI). Le marché non alimentaire, particulièrement du tabac, des produits de pépinière et de floriculture ainsi que du cannabis, représente à peine 4 % des ventes finales.

Des achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI auprès de fournisseurs québécois qui s'estiment à 52,5 % pour 2019

Les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI sont estimés à 24,6 G\$. Les ventes du complexe production-transformation auprès du commerce de détail et du réseau HRI ne comblent pas entièrement la demande québécoise de produits bioalimentaires. En effet, 47,7 % de cette demande doit être importé, soit 25,9 % du reste du Canada et 21,8 % du marché international. Les achats réalisés auprès de fournisseurs québécois constituent environ 52,3 % de l'approvisionnement en produits alimentaires. Une grande proportion des achats faits au Québec, soit 93,0 %, correspond aux produits alimentaires transformés. Les produits non transformés provenant du secteur de l'agriculture et des pêches comptent pour les 7,0 % qui restent.

TABLEAU 13 | PROVENANCE, PAR RÉGION, DES ACHATS ALIMENTAIRES RÉALISÉS PAR LE COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE ET LE RÉSEAU HRI (ESTIMATIONS) EN 2019

PROVENANCE		G\$	%
QUÉBEC	PRODUCTEURS	0,9	3,7 %
QUÉBEC	TRANSFORMATEURS	12,0	48,8 %
CANADA	INTERPROVINCIALE	6,3	25,7 %
ÉTRANGER	INTERNATIONALE	5,4	21,9 %
TOTAL ACHAT ALIMENTAIRE		24,6	100,0 %

Sources : Statistique Canada, Pêches et Océans Canada – région du Québec, Modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec et données sur le commerce en direct du Canada; compilation du MAPAQ.

À la somme de 24,6 G\$ (achats de produits alimentaires) s'ajoutent 27,5 G\$ pour tenir compte d'autres dépenses, comme les coûts de transport, d'entreposage, de fonctionnement et de main-d'œuvre, et des marges bénéficiaires des détaillants et des restaurateurs. Ces résultats additionnés équivalent ainsi à la valeur de la demande alimentaire des consommateurs, qui s'établit à 52,1 G\$ pour l'année 2019.



9

LES ACCORDS COMMERCIAUX DE LIBRE-ÉCHANGE AU COURS DE LA PÉRIODE 2020-2021

Les accords commerciaux établissent les règles en matière de commerce, notamment pour les produits agricoles et alimentaires. Le Canada a conclu plusieurs accords commerciaux avec divers partenaires au cours des dernières années. Cette section met l'accent sur les faits saillants de l'année 2020-2021.

9.1 LES ACCORDS EN VIGUEUR

9.1.1 L'ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS-MEXIQUE

L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Cet accord majeur remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui a été conclu il y a plus de 25 ans.

Dans le cadre de l'ACEUM, de nouveaux accès aux marchés ont été concédés par le Canada pour tous les produits laitiers, la volaille et les œufs de consommation. L'entrée en vigueur de cet accord permet néanmoins de préserver l'accès privilégié du Québec au marché américain, de dissiper l'incertitude entourant le maintien des relations commerciales entre les pays d'Amérique du Nord et d'assurer une stabilité et une prévisibilité des marchés pour les entreprises québécoises.

En 2020, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec s'élevait à plus de 9,8 G\$. Une part de 62,2 % de ces exportations était destinée au marché des États-Unis, ce qui représente une valeur de 6,1 G\$. Les produits bioalimentaires que le Québec a importés des États-Unis en 2020 valent, quant à eux, 1,6 G\$. Pour ce qui concerne les échanges avec le Mexique, la valeur des exportations de produits bioalimentaires du Québec vers ce pays était de 65,5 M\$ en 2020, tandis que le Québec a importé du Mexique des produits bioalimentaires valant 129,6 M\$.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a poursuivi, en 2020-2021, ses consultations sur la révision des mécanismes d'attribution des contingents tarifaires pour l'ensemble des accords commerciaux en vigueur, y compris l'ACEUM, les accords de l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord économique et commercial global (AECG).

9.1.2 L'ACCORD DE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE GLOBAL ET PROGRESSISTE

Le PTPGP est entré en vigueur le 30 décembre 2018 pour six des pays membres (Canada, Australie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Singapour) et le 14 janvier 2019 pour le Vietnam. Pour ce qui est des autres pays membres (Chili, Pérou, Brunei Darussalam et Malaisie), l'Accord entrera en vigueur 60 jours après leur future ratification. Le PTPGP prévoit la possibilité d'inclure de nouveaux membres : la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Royaume-Uni ont publiquement annoncé qu'ils amorçaient leurs propres consultations ou études sur leur adhésion éventuelle au PTPGP. Ces travaux se sont poursuivis en 2020-2021.

Le PTPGP accorde un accès additionnel au marché canadien par l'augmentation des contingents tarifaires pour tous les produits sous gestion de l'offre (produits laitiers, volaille et œufs). L'élimination ou la réduction des tarifs prévue au PTPGP favorisera toutefois les exportations bioalimentaires québécoises, notamment dans les secteurs du porc, du soya et des produits de l'érable, surtout grâce à l'ouverture du marché japonais.

En 2020, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers les pays membres du PTPGP s'élevait à plus de 795,3 M\$. Les produits bioalimentaires que le Québec a importés de ces pays avaient une valeur de 903,1 M\$.

9.1.3 L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

L'AECG entre le Canada et l'Union européenne (UE) a été signé le 30 octobre 2016 et est entré en vigueur de manière provisoire le 21 septembre 2017.

Le Canada a concédé des contingents tarifaires pour certains produits tels les fromages. En vertu de l'AECG, 94 % des droits douaniers imposés par l'UE pour les produits agroalimentaires ont été éliminés immédiatement pour les produits canadiens.

En 2020, la valeur totale des exportations internationales de produits bioalimentaires du Québec vers l'UE (27 pays membres sans le Royaume-Uni) se chiffrait à 704,3 M\$. La valeur totale des importations du Québec venant de ces pays s'élevait, pour sa part, à 2,5 G\$.

Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 décembre 2020. L'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACCCRU) est un accord transitoire entré en vigueur le 1er avril 2021. L'ACCCRU reproduit essentiellement les dispositions de l'AECG et vise à préserver la fluidité du commerce. Des négociations en vue d'un accord bilatéral permanent devront être amorcées au plus tard un an après l'entrée en vigueur de l'accord transitoire.

9.1.4 L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) est entré en vigueur le 1er juillet 2017. Il a été conclu entre l'ensemble des provinces et des territoires du Canada et le gouvernement fédéral. Les gouvernements s'y engagent à respecter un éventail de règles qui devraient favoriser le commerce interprovincial au Canada.

L'ALEC prévoit la création de la Table de coopération et de conciliation réglementaires, qui supervise le processus de conciliation réglementaire et favorise la coopération réglementaire à l'échelle du Canada. Encore en 2020-2021, la Table a produit un plan de travail annuel concernant les mesures qui doivent faire l'objet d'un processus de conciliation.

9.2 LES NÉGOCIATIONS EN COURS

9.2.1 LE MERCOSUR

Le bloc commercial sud-américain du Mercosur est une union douanière créée en 1991 par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les cycles de négociations ont lieu en alternance d'un pays à l'autre, le cinquième cycle s'étant tenu au cours de la semaine du 25 mars 2019 à Ottawa. Le 25 avril 2020, l'Argentine a annoncé son retrait des négociations. En 2020-2021, les responsables des négociations pour le Canada et le Mercosur ont mené des discussions techniques afin de faire avancer le travail sur des enjeux non contentieux, en attendant qu'il soit de nouveau possible de négocier en présence de façon sécuritaire.

9.2.2 L'ALLIANCE DU PACIFIQUE

L'Alliance du Pacifique est une initiative d'intégration régionale créée en 2011 par le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. Le 29 juin 2017, lors d'une réunion des ministres, les pays membres de l'Alliance ont invité certains États observateurs (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Singapour) à devenir des membres associés. Bien que le Canada ait déjà conclu des accords de libre-échange avec les quatre membres de l'Alliance, le fait d'en devenir un membre associé nécessitera un nouvel accord propre à celle-ci. Huit cycles de négociations ont eu lieu à ce jour. Le Canada étudie une proposition de l'Alliance portant sur une façon de poursuivre les négociations et qui a été envoyée aux pays candidats le 24 août 2020. Singapour a conclu une entente de principe avec l'Alliance en décembre 2020.

9.2.3 LES AUTRES ACCORDS

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a entamé des négociations visant à conclure ou à moderniser des accords de libre-échange avec l'Inde, le marché commun de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Guatemala, le Salvador, le Nicaragua, le Maroc, la République dominicaine et le Costa Rica. Ces négociations n'ont toutefois pas beaucoup progressé au cours de la dernière année.

9.3 LES ACTIVITÉS EXPLORATOIRES

9.3.1 LA CHINE

Compte tenu de l'ampleur de son marché intérieur, l'accroissement des investissements et du commerce avec la Chine demeure une priorité pour le Canada. La Chine est le deuxième marché d'exportation du Canada et du Québec pour les produits bioalimentaires. En septembre 2016, les deux pays ont ouvert des discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange.

Toutefois, bien que le Canada souhaite poursuivre ses discussions avec la Chine, celles-ci ont peu progressé au cours de la dernière année.

9.3.2 L'INDONÉSIE

Le Canada envisage d'autres possibilités pour approfondir ses relations économiques avec l'Asie du Sud-Est, notamment au moyen d'un éventuel accord de partenariat économique global avec l'Indonésie. Le 9 janvier 2021, le Canada a entamé un processus de consultations publiques à ce sujet. Le Canada et l'Indonésie tiendront des discussions d'experts afin d'évaluer la portée d'un éventuel accord et, parallèlement, le Canada entreprendra une première évaluation des répercussions économiques, en plus de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), afin d'orienter les prochaines étapes.

9.3.3 L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

Le 8 septembre 2017, le Canada et les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) (Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) ont annoncé le lancement de discussions exploratoires en vue d'un possible accord de libre-échange. Ces discussions permettent d'échanger des informations sur l'approche à privilégier et les régimes internes de réglementation ainsi que d'explorer les détails d'un possible accord de libre-échange Canada-ANASE. Lors des consultations entre le Canada et les ministres de l'Économie de l'ANASE qui se sont tenues le 28 août 2020, les membres de cette dernière ne sont pas arrivés à un consensus concernant le début des négociations d'un accord de libre-échange. Les ministres ont plutôt convenu d'élaborer un document de référence visant à définir la portée d'un éventuel accord.

9.4 LES LITIGES

9.4.1 LA CONTESTATION, PAR L'AUSTRALIE, DES MESURES RÉGISSANT LA VENTE DE VIN AU CANADA

En janvier 2018, le gouvernement fédéral a reçu une demande de consultation officielle de la part de l'Australie en vertu du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette demande concernait des mesures maintenues par le Canada et certaines provinces (Colombie-Britannique, Ontario, Québec et Nouvelle-Écosse) relativement à la vente de vin.

Cette consultation n'ayant pas permis de régler le différend, sauf dans le cas des mesures de la Colombie-Britannique, l'Australie a demandé la formation d'un groupe spécial le 13 août 2018. Ce dernier a finalement été constitué le 7 mars 2019.

Le 31 mars 2021, une entente entre le Canada et l’Australie concernant les mesures québécoises portant sur la vente de vin a été approuvée par le Conseil des ministres du Québec. L’approbation de cette entente met fin au différend porté par l’Australie devant l’OMC concernant la vente de vin au Canada. Une période de transition, se terminant le 1^{er} décembre 2023, permettra au gouvernement du Québec de s’assurer que les vins fabriqués par les producteurs artisanaux québécois et vendus dans les épiceries et les dépanneurs sont assujettis à une tarification équivalente à la majoration appliquée aux vins vendus par la Société des alcools du Québec.

9.4.2 L’ENQUÊTE DE LA COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LES BLEUETS

Le 1^{er} septembre 2020, le représentant du commerce des États-Unis (United States Trade Representative [USTR]), le Département du commerce et le Département de l’agriculture ont publié un plan visant à venir en aide aux producteurs américains de fruits et de légumes saisonniers et périssables. Dans le cadre de ce plan, le USTR a annoncé une enquête en matière de sauvegardes qui sera menée par la Commission du commerce international (International Trade Centre [ITC]) afin de déterminer si l’augmentation des importations de bleuets cause un préjudice grave aux producteurs nationaux.

Le 29 septembre 2020, le USTR a demandé à l’ITC de procéder à l’ouverture d’une enquête en matière de sauvegardes pour les bleuets, en vertu de l’article 201 du Trade Act de 1974. Le 11 février 2021, l’ITC a déterminé que les importations de bleuets aux États-Unis ne constituent pas une cause substantielle de préjudice grave ou de menace d’un préjudice grave pour l’industrie américaine. Par conséquent, l’ITC a annoncé la fin de l’enquête et a confirmé qu’elle ne recommandera pas l’imposition de mesures de sauvegarde pour les bleuets.

Des procédures analogues ont été entamées pour les fraises, les poivrons, les concombres et les courges. Celles-ci sont toujours en cours.

9.4.3 LES CONSULTATIONS SUR LES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR LES PRODUITS LAITIERS

Le 9 décembre 2020, le USTR a annoncé que les États-Unis exerçaient leurs droits en vertu de l’ACEUM concernant des mesures adoptées par le gouvernement canadien dans l’attribution des contingents tarifaires pour les produits laitiers. Le processus de consultations a été mené conformément aux dispositions de l’Accord. Les États-Unis n’ont toutefois pas encore demandé la formation d’un groupe spécial concernant ce différend.

ANNEXES

ANNEXE 1 | PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE EN 2019 ET 2020

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL AUX PRIX DE BASE (M\$)	2019	2020	VARIATION 2020/2019
Agriculture et pêches	4 449	4 580	3,0 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	8 641	8 338	-3,5 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	2 387	2 434	2,0 %
Magasins d'alimentation	4 159	4 285	3,0 %
Services de restauration et débits de boissons	6 660	4 557	-31,6 %
Total pour le bioalimentaire*	28 265	25 813	-8,7 %
Total pour le bioalimentaire, incluant le cannabis*	30 276
Industries manufacturières	51 151	46 026	-10,0 %
Ensemble de l'économie	377 811	357 823	-5,3 %

EMPLOIS	2019	2020	VARIATION 2020/2019
Agriculture	55 700	56 400	1,3 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	75 345	72 225	-4,1 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac)	32 496	30 518	-6,1 %
Magasins d'alimentation	125 742	122 976	-2,2 %
Restauration commerciale	240 021	167 296	-30,3 %
Total pour le bioalimentaire	533 027	453 084	-15,0 %
Ensemble de l'économie	4 308 100	4 099 600	-4,8 %
Ensemble de l'économie	4 308 100	4 099 600	-4,8 %

INVESTISSEMENTS (M\$) ^{1,2}	2019 ^p	2020 ^p	VARIATION 2020 ^p /2019 ^p
Agriculture et pêches ³	745	639	-14,2 %
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac ³	982	1 143	16,4 %
Commerce de gros (agricole, alimentaire, boissons et tabac) ⁴	225	172	-23,6 %
Magasins d'alimentation ⁴	214	260	21,5 %
Restauration commerciale ⁴	264	198	-25,0 %
Total pour le bioalimentaire ^{3,4}	2 430	2 412	-0,7 %
Ensemble de l'économie	59 809

* Incluant les autres magasins (ex.: Walmart), les services de restauration liés à l'hôtellerie et au marché institutionnel ainsi que les autres circuits de distribution (ex.: marchés publics).

1. Les données comprennent les dépenses pour la construction de bâtiments non résidentiels, pour des travaux de génie, pour de la machinerie et du matériel ainsi que pour des produits de propriété intellectuelle.
2. Les données de 2019 et 2020 sont provisoires et sont sujettes à être révisées au cours des prochains mois. Elles sont à utiliser avec prudence.
3. Pour l'agriculture et les pêches ainsi que la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac, les données de 2019 proviennent des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel de Statistique Canada. Pour 2020, elles sont des estimations du MAPAQ et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) réalisées à partir des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel et de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations de Statistique Canada.
4. Pour le secteur tertiaire bioalimentaire, les données ont été estimées par le MAPAQ et l'ISQ à partir des Flux et stocks de capital fixe non résidentiel et de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations de Statistique Canada. Elles sont à utiliser avec prudence.

p : données provisoires.

.. : données non disponibles.

s.o. : sans objet.

INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ (M\$)	2019	2020	VARIATION 2020/2019
Recettes monétaires agricoles totales	9 663,9	10 325,8	6,8 %
Livraisons manufacturières des aliments	25 463,1	26 104,4	2,5 %
Livraisons manufacturières des boissons et du tabac	4 943,6	5 172,3	4,6 %
Demande alimentaire intérieure (G\$)	52,1	49,9	-4,2 %
Ventes alimentaires au détail et circuits courts (G\$)	33,5	36,9	10,2 %
Ventes des services alimentaires (HRI) (G\$)	18,6	13,0	-30,1 %
Exportations internationales de produits alimentaires	8 837,4	9 823,0	11,2 %
Importations internationales de produits alimentaires	7 524,1	7 776,3	3,4 %
CROISSANCE DES PRIX À LA CONSOMMATION (%)	2019	2020	
Aliments	3,0 %	2,5 %	s.o.
Aliments achetés en magasin	2,8 %	2,5 %	s.o.
Aliments achetés au restaurant	3,4 %	2,6 %	s.o.
Boissons alcoolisées	0,7 %	1,1 %	s.o.
Boissons alcoolisées achetées en magasin	0,5 %	0,5 %	s.o.
Boissons alcoolisées dans les établissements avec permis d'alcool	1,7 %	3,3 %	s.o.
Ensemble des biens et services (inflation)	2,1 %	0,8 %	s.o.
AUTRES	2019	2020	VARIATION 2020/2019
Population totale (K)	8 501,7	8 574,6	0,9 %
Population active (K)	4 541,2	4 497,8	-1,0 %
Taux de chômage (%)	5,1	8,9	↗
Taux d'emploi (%)	61,6	58,1	↘
Taux de change (\$ CA/\$ US)	75,37	74,56	-1,1 %
Taux officiel d'escompte (%)	2,00	0,79	↘

Sources PIB : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec ; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Sources Investissements : Statistique Canada, Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, selon l'industrie et le type d'actif, Canada, provinces et territoires, tableau 36-10-0096-01; estimations de l'Institut de la statistique du Québec; compilations et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ANNEXE 2 | VALEUR DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS, DES BOISSONS ET DU TABAC AU QUÉBEC EN 2019 ET 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

CODE SCIAN	SECTEUR	2019	2020	VARIATION 2020/2019
	GRAND TOTAL – ALIMENTS, BOISSONS ET TABAC	30 406 729	31 276 688	2,9 %
311	Fabrication d'aliments	25 463 149	26 104 358	2,5 %
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	2 361 162	2 467 414	4,5 %
3112	Mouture de céréales et de graines oléagineuses	1 244 198	1 251 797	0,6 %
3113	Fabrication de sucre et de confiseries	1 489 331	1 352 633	-9,2 %
3114	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	1 721 744	1 965 328	14,1 %
3115	Fabrication de produits laitiers	5 374 564	5 543 925	3,2 %
3116	Fabrication de produits de viande	7 090 647	7 274 243	2,6 %
3117	Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	606 578	471 492	-22,3 %
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	2 494 605	2 473 619	-0,8 %
3119	Fabrication d'autres aliments	3 080 320	3 303 905	7,3 %
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	4 943 580	5 172 330	4,6 %

e : estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Source : Statistique Canada; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

**ANNEXE 3 | EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPES DE PRODUITS
EN 2019 ET 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)**

PRODUITS	VALEUR EN 2019	VALEUR EN 2020	VARIATION 2020/2019	PARTS EN 2020
TOTAL BIOALIMENTAIRE	8 837,4	9 823,0	11,2 %	100,0 %
Viande porcine	1 751,3	2 096,9	19,7 %	21,3 %
Préparations de cacao	1 167,5	1 199,0	2,7 %	12,2 %
Fruits, légumes et préparations	842,7	884,2	4,9 %	9,0 %
Oléagineux	488,5	882,5	80,7 %	9,0 %
Préparations alimentaires diverses	617,2	738,9	19,7 %	7,5 %
Miel, érable et sucre	589,9	700,6	18,8 %	7,1 %
Produits céréaliers	600,5	586,5	-2,3 %	6,0 %
Boissons	488,6	525,5	7,5 %	5,3 %
Viandes de volaille et oeufs	345,4	360,4	4,3 %	3,7 %
Poissons et fruits de mer	426,8	336,2	-21,2 %	3,4 %
Produits oléagineux	214,1	230,7	7,7 %	2,3 %
Céréales non transformées	198,9	194,8	-2,0 %	2,0 %
Produits du café et du thé	205,0	182,1	-11,2 %	1,9 %
Produits laitiers	157,7	168,6	6,9 %	1,7 %
Aliments pour animaux	157,6	165,3	4,9 %	1,7 %
Produits divers	140,4	153,0	9,0 %	1,6 %
Viande bovine	163,2	129,4	-20,7 %	1,3 %
Pommes de terre	40,0	57,3	43,2 %	0,6 %
Animaux vivants	55,0	55,4	0,7 %	0,6 %
Autres produits bioalimentaires	187,1	175,5	-6,2 %	1,8 %

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ANNEXE 4 | IMPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC PAR GROUPES DE PRODUITS EN 2019 ET 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

PRODUITS	VALEUR EN 2019	VALEUR EN 2020	VARIATION 2020/2019	PARTS EN 2020
TOTAL BIOALIMENTAIRE	7 524,1	7 776,3	3,4 %	100,0 %
Boissons	1 681,7	1 716,6	2,1 %	22,1 %
Fruits, légumes et préparations	1 583,9	1 596,0	0,8 %	20,5 %
Cacao et préparations	817,3	856,8	4,8 %	11,0 %
Poissons et fruits de mer	575,2	549,5	-4,5 %	7,1 %
Miel, érable et sucre	489,2	489,6	0,1 %	6,3 %
Produits du café et du thé	347,8	390,2	12,2 %	5,0 %
Produits céréaliers	368,0	372,0	1,1 %	4,8 %
Produits laitiers	296,5	310,2	4,6 %	4,0 %
Produits divers	303,6	266,3	-12,3 %	3,4 %
Produits oléagineux	190,1	256,0	34,7 %	3,3 %
Préparations alimentaires diverses	224,3	244,5	9,0 %	3,1 %
Viande bovine	61,9	103,6	67,3 %	1,3 %
Oléagineux	88,9	101,6	14,2 %	1,3 %
Aliments pour animaux	91,3	92,8	1,6 %	1,2 %
Céréales	87,7	92,7	5,8 %	1,2 %
Viande porcine	64,2	75,0	16,8 %	1,0 %
Animaux vivants	46,4	53,9	16,1 %	0,7 %
Viandes de volaille et oeufs	57,2	41,2	-28,0 %	0,5 %
Pommes de terre	12,2	12,1	-0,2 %	0,2 %
Autres produits bioalimentaires	136,7	155,6	13,8 %	2,0 %

Source : Global Trade Tracker; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ANNEXE 5 | FLUX ÉCONOMIQUES DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC EN 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



Sources: Statistique Canada, Pêches et Océans Canada - région du Québec, modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, données sur le commerce en direct du Canada; compilation du ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires
Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Coordination

Félicien Hitayezu, directeur adjoint
Ulrich Zombre

Recherche et rédaction

Yvon Boudreau
Stéphanie Keable
Stéphane Lacharité
Éric Massicotte
Julius Olatounde
Josée Robitaille
Ricardo Vargas
Ulrich Zombre

Autre collaboration

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales

Révision linguistique

Sylvie Émond, L'Espace-mots

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté, Direction des communications
iStockphoto.com

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-89332-5 (imprimé)
ISBN 978-2-550-89331-8 (PDF)

